REVUE DE LA
SOCIETE D'ARCHEOLOGIE
ET DES AMIS
DU MUSEE DE BINCHE

N° 9 — 1988

LES CAHIERS BINCHOIS

MARIEMONT
C 833

C 833

La vie et le culte de saint Ursmer

suivant les hagiographes et la croyance populaire

Fait d'existences silencieuses autant que d'heures glorieuses, de doutes et de désastres parfois, de projets et d'actes grands aussi, le passé millénaire de notre cité mérite que l'on s'arrête à son histoire; que l'on apprenne à mieux connaître, à mieux comprendre, ce passé et le patrimoine qui en garde les traces.

1. La vie de saint Ursmer (? 644-713)

Au milieu du VIIe siècle — peut-être en 644 —, dans une masure de Floyon (aujourd'hui Fontenelle, près d'Avesnes), «le jour bien fortuné de la naissance de nostre S. Ursmer fut le vingt-septième du mois de juillet, en pleine chaleur de l'Esté, es jours caniculaires» (1). Partie du *pagus Haenoensis*, ou Hainaut, notre région se trouvait alors sous la tutelle de Pépin de Herstal, maire du palais au royaume des Francs (2).

Dès avant la naissance d'Ursmer, des prodiges annoncèrent la venue d'un être hors du commun (3). Il semble qu'Ursmer ait été élevé par une dame de sa région, riche et instruite (4).

(1) G. WAULDE, *La vie et miracles de St Ursmer, et de sept autres S.S. avec la chronique de Lobbes*, Mons 1628, L.I, ch. III, p. 9.
Gilles WAULDE, prêtre, écrivain ecclésiastique, était né à Bavai en 1596 et décéda à Binche, en 1648. Il fit ses études à Louvain, à la Pédagogie du Château. Il fut également «aux escolles» à Douai - licence en théologie -. Nommé curé à Binche en 1614, il devint par la suite doyen de la chrétienté, archiprêtre (1628), chanoine de Cambrai, censeur des livres et doyen d'Ivroy. Lors de la peste qui sévit à Binche en 1636, il se dévoua au service de ses paroissiens et il administra de ses mains presque toutes les victimes du fléau, sans en ressentir lui-même les atteintes. - Biographie Nationale, t. 27, 1938.

(2) Pépin DE HERSTAL, père de Charles Martel, aïeul de Pépin le Bref et bisaïeul de Charlemagne, était maire de Neustrie et de Bourgogne, sous Childéric III.

(3) C.-L. DECLEVES, curé-doyen de Binche, *Saint Ursmer, sa vie, ses compagnons, ses miracles et son culte*, Braine-le-Comte, 1885, ch. I, p. 35 (citant G. WAULDE).

(4) G. WAULDE, *op. cit.*, L. I, ch. III, p. 10.

MARIEMONT

Non sans un brin de poésie, un auteur français contemporain, Marc BLANCPAIN (5) affirme qu'à Fontenelle, «la maison de pierre où l'enfant fut élevé, démolie et reconstruite cent fois au cours de treize siècles, la cour où croissent l'herbe et les plantins, le sol qui porta ses premiers pas»..., tout demeure et nous attend.

La conversation de l'enfant «estoit très agréable à tout le monde, pour la facilité de son esprit et la candeur et intégrité de son âme, y jointe la forme parfaite de son corps doué d'une rare beauté. Il était en outre «plein de vraye charité sans feinte et constant en l'espérance» (6).

Il convient de lire les textes hagiographiques avec prudence et esprit critique. Ces *vitae* ne sont pas toujours fiables, loin s'en faut. A leur propos, Maurice HELIN écrit : «La plupart des saints dont on désirait posséder une biographie, étaient mal connus — époques éloignées, pays lointains; pour suppléer aux données authentiques, on recourait aux ressources de la rhétorique : un schéma-type fournissait le canevas sur lequel il suffisait de broder. Ne leur jetons pas la pierre ! ils répondaient à ce qu'on attendait d'eux» (7).

Ursmer fit de bonnes études et, vers 670, saint Amand lui confère l'onction sacerdotale. Il va, parcourant la Thiérache et la Fagne, prêchant et convertissant sans jamais se décourager. Lorsqu'il fondait un sanctuaire, c'était souvent sous l'invocation de saint Pierre (comme plus tard à Lobbes) ou de saint Paul, ceci à l'incitation des moines irlandais dont saint Amand avait lui-même reçu l'enseignement.

«L'an six cens quatre vingt dix, Sainct Ursmer prit le gouvernement du monastère de Lobbes, à l'instance du Prince Pépin de Herestal, par l'entremise de sainct Hydulphe» (8). Ursmer sera en fait le premier abbé en titre de l'abbaye de Lobbes, succédant à Landelin.

A cette époque, notre abbé visitait occasionnellement Pépin de Herstal, en sa *villa* de Lestinnes; passant par Vellereille-les-Brayeux — «et s'y reposant en chemin» (9) — il allait ainsi lui prodiguer ses conseils. Pépin, de son côté, pouvait utiliser l'influence du religieux : il l'envoya derechef chez les Ménapiens (Flandres) tant pour pacifier

(5) M. BLANCPAIN, *Grandes heures d'un village de la frontière*. Paris, 1964, p. 42.

(6) G. WAULDE, *op. cit.*, L. I, ch. IV, p. 14.

(7) M. HELIN, *Littérature d'Occident - Histoire des lettres latines du Moyen Age. Bruxelles, 1943, p. 38.*

(8) G. WAULDE, *op. cit.*, Chronique de Lobbes, L. IX, p. 324.

(9) G. WAULDE, L. II, ch. III, pp. 58-59.

Saint Ursmer, statue de la Ière moitié
du XVIIe, bois peint et partiellement
doré, hauteur 112. (Jean-Marie Lequeux)
Photo G. Fournier

ces peuples que pour les convertir. Cette pérégrination est signalée dans le troisième couplet du chant à saint Ursmer : «*il a vu la Flandre docile, briser ses idoles de bois; et le flambeau de l'évangile, partout briller avec la croix...*» (10).

Requérant pour cette mission l'autorisation pontificale, Ursmer se rend à Rome en 691 : il est confirmé dans sa mission par le pape SERGIUS Ier. A cette occasion, le Pontife lui remet une relique de saint Pierre, destinée à l'abbaye de Lobbes. Gilles WAULDE nous décrit ainsi ces reliques : «L'os qui est dans le gros et le mol de la jambe, lequel les anatomistes appellent la faucile, qui n'est pas entier; ains rompu par le milieu, et consiste en deux pièces sans quelque autre diminution .../... et portent la mesure de seize poulces et demy, selon le pied d'icy .../... et se garde — en outre — un petit ploton où sont enveloppéz quelques poils de la barbe et cheveux de ce mesme Chef et Prince des Apostres...» (11). Il s'agit donc probablement d'un morceau du péronné de saint Pierre, rompu en son milieu, les deux morceaux mesurant ensemble seize pouces et demi, et d'un petit sac contenant quelques poils de sa barbe et de ses cheveux. Ces reliques sont toujours contenues dans le bras reliquaire d'argent repoussé — du milieu du XIIIe siècle — précieusement conservé en la collégiale Saint-Ursmer, à Binche.

Ursmer s'en va donc parcourant la plaine flamande; Alost, Bruges, Ardebourg, L'Ecluse et Ostende gardent la trace de sa foi. A Alost où il fonde un monastère, la *Chronique de Lobbes* nous apprend que l'apôtre se contentait d'une «vile petite et basse cabane près des murailles de la ville» (12). Son apostolat fécond est reconnu, et la pacification aidant, les propriétaires et les autorités civiles le

(10) Le chant à saint Ursmer, bien connu des Binchois, fut écrit par le doyen DECLEVES, en 1881 ou 1882.
Une marche de procession *Reconnaissance à saint Ursmer* fut composée en 1946, sur le thème du chant à saint Ursmer, par Monsieur Aug. MONTREUIL, regretté directeur artistique de la Société Royale LES PELISSIERS. Cette marche admirablement charpentée, d'une orchestration majestueuse et solide peut être considérée comme un modèle du genre. Dès 1895, l'air du chant lui-même fut repris dans la région de Tournai, le texte modifié étant dédié à saint Brice.

(11) G. WAULDE, *op. cit.*, L. I, ch. VI, p. 22 et 23.
Chanoine VOS, *Lobbes et son Abbaye*, T. I, p. 373 : le fait est relaté par le savant FULCUIN (+ 990) : *Roman veniens Beatus Ursmarus facile commendatur, et in gratiam magnam... recipitur... Sergius Papa... dignas et preciosas reliquias Apostolorum Petri et Pauli beato viro donat et in Epicopatum ipsum ordinat, privilegium apostolicum primae dignitatis confirmat Ecclesiae Lobbiensi...*

(12) G. WAULDE, *op. cit.*, L. I, ch. X, p. 32.

récompensent (13). L'abbaye de Lobbes voit ses propriétés s'agrandir, notamment d'une bonne partie des terres d'Alost et d'héritages d'Ardebourg. Au XIVe siècle encore, l'abbaye d'Affligem mentionne les «possessions d'Ursmer».

Quelques années plus tard, en octobre 701, à la requête de Pépin de Herstal toujours, le pape Jean VI confère à Ursmer les charges et autorité apostoliques : évêque *régionaire - episcopus ad praedicandum* - (14) notre prédicateur consacrera désormais les églises et leurs ministres, prêtres et acolytes. On sait qu'à la suite de Landelin, Ursmer achève l'édification de l'abbaye de Lobbes. Il en va de même pour l'abbaye d'Aulne. Ursmer œuvre ensuite au monastère de Moustier-en-Fagne; il jette aussi les fondations de l'abbaye d'Affligem.

En toutes occasions, il se révèle protecteur des faibles. Avec l'aide de Pépin, il bannit l'esclavage et les servitudes, il rachète et libère les prisonniers. Gilles Waulde nous dit qu'au-delà de son autorité reconnue, Ursmer menait une vie austère, empreinte de ferveur. Sans exactement les situer dans la vie d'Ursmer, les hagiographes nous relatent plusieurs prodiges et miracles. Ils se produisent dans nos régions et donc, probablement, dans les dernières années de sa vie. L'un d'eux, pour être signalé et «*imagé*» jusqu'à nos jours, soit plus de onze siècles après l'événement, mérite d'être cité.

L'une des moniales de sainte Aldegonde, abbesse du monastère de Maubeuge, se trouvait sous l'emprise du démon, lequel par la voix «*déchirée*» de la religieuse, fit savoir qu'il n'obéirait qu'à notre seul prélat; Ursmer fut mandé et exorcisa la religieuse. Ce prodige est représenté — Ursmer, avec la religieuse à ses pieds — sur la gravure frontispice de l'ouvrage de Gilles Waulde (1628), comme aussi sur des médailles frappées au début du XIXe siècle (15), et enfin sur l'un des vitraux (début de ce siècle) du chœur de la cathédrale de Tournai.

(13) G. WAULDE, *op. cit.*, L. I, ch. X, p. 35.
L. VAN DER ESSEN, *Le siècle des saints.* Bruxelles, 1942, pp. 93 : «C'est cette mission en Flandre qui explique la possession par l'Abbaye de Lobbes, d'un certain nombre de domaines flamands, que les propriétaires de ces régions ont probablement donnés à Ursmer», pp. 93-94.

(14) L. van der ESSEN, *op. cit.*, p. 93.

(15) Médaille dont un exemplaire se trouve en la précieuse garde de Monsieur et Madame Hinneman-Meurisse, à Binche (un autre étant au Musée de Binche, en 1920).

«Recommandant son âme aux prières de ses enfants spirituels et à la miséricorde de son créateur, [Ursmer] décéda le quatorzième des calendes de May, qui est le dix huitième d'avril, l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur Jésus-Christ sept cens treize» (16). Il fut inhumé à Lobbes, «en l'église de la Colline», dédiée par Ursmer à la mère de Dieu, actuellement collégiale de Saint-Ursmer. Ermin fut choisi comme successeur d'Ursmer.

Si la prudence s'impose quant à la cinquantaine de miracles ou prodiges, décrits dans les différentes hagiographies et biographies d'Ursmer, et survenus durant sa vie et jusqu'au XIXe siècle (17), l'apostolat et la pacification des peuples, le souci des autres, assumés par Ursmer à l'image d'autres évêques, ses contemporains, saint Amand, saint Eloi, saint Remy..., méritent notre crédit et notre reconnaissance. Au fil des siècles par ailleurs, le culte des Binchois pour saint Ursmer ne cessa de s'affirmer. Au XVIIe siècle, par exemple, la biographie d'Ursmer écrite par le doyen Gilles WAULDE, nous est un témoignage non équivoque de cette ferveur. Plus tard, au XIXe siècle, le zèle du doyen DECLEVES fut déterminant dans la relance de la vénération pour Ursmer. Actuellement, la procession annuelle reste l'une des expressions de la ferveur populaire.

2. Du décès d'Ursmer à la translation des reliques (713-1409)

En 823, soit cent dix ans après le décès d'Ursmer, à l'instigation de Fulrade, abbé de Lobbes, cousin germain de Charlemagne, avec l'approbation du Souverain Pontife et des évêques de Liège et de Cambrai, afin qu'Ursmer «lampe allumée de l'Eglise ne demeurast davantage cachée sous l'obscurité de la terre» (18), dans cette église carolingienne de Lobbes aujourd'hui doyenne (823) des églises de Belgique, on procéda à l'élévation du corps du bienheureux (19). Cette cérémonie équivalait à la canonisation, dans l'Eglise actuelle.

(16) G. WAULDE, *op. cit.*, L. I, ch. XVI, p. 44.

(17) Trois de ces miracles sont cités par tous les auteurs, le premier étant seul, à ma connaissance, couvert par l'autorité des Bollandistes - *Acta Sanctorum Belgii* - : l'exorcisme de la moniale de Maubeuge, la mise en fuite des Magyars à Lobbes (954) et la défaite des Français au siège de Binche (1543).

(18/19) G. WAULDE, *op. cit.*, L. I, ch. XVII, p. 46.

Ursmer figure depuis lors au martyrologue de l'Eglise catholique, sa fête étant célébrée le 18 avril, actuellement le 19.

En 973, l'empereur Othon II (Germanie) confirme les privilèges de l'abbaye de Lobbes. Il ordonne que l'église Sainte-Marie, devenue, en 823, *Ecclesia Sancti Ursmari*, soit affectée à perpétuité à douze chanoines (20), formant le chapitre de Saint-Ursmer. L'abbaye obtient de nombreux biens fonciers, à Ressaix et à Waudrez. Dans les années 1080-1090, les corps de saint Ursmer et de saint Ermin sont placés dans des sarcophages, monuments funéraires toujours visibles aujourd'hui dans la crypte de la collégiale de Lobbes.

Hormis une pérégrination en Flandre (1060), les reliques d'Ursmer ne quitteront Lobbes qu'en 1406. Pour les protéger alors des conflits guerriers, on les sauvera à Thuin, et, de Thuin à Binche, en 1408.

De l'an 900 à 1400, les biographes d'Ursmer relèvent encore nombre de «miracles», survenant sur tous les lieux de sa mission évangélique. Ainsi, Marc BLANCPAIN déjà cité, note qu'au Xe siècle, «Ursmer sauvera la France elle-même», courte affirmation assez piquante si l'on sait qu'en 1543, Ursmer «contribuera» à la déroute de l'armée française, devant Binche. Un autre fait est ainsi relaté par Gilles WAULDE (21) : «L'an mille cent et cinquante, le village de Lestinnes, par un embrasement de nuict, fut affranchi du danger par les mérites de sainct Ursmer. Son sacré corps, de bonne fortune, estant en ce lieu au retour d'Arcelle en Flandres. Un enfant mort retiré du feu fut rendu vif à sa mère». Un autre miracle est repris dans les hagiographies d'Ursmer. La chronique de FULCUIN, abbé de Lobbes dès 965 (+ 990), nous apprend (22) : [En 954,] les Madgyares, Ugriens ou Hongrois ... traversèrent le Rhin et ravagèrent nos régions jusqu'à Cambrai». En 955, ils se dirigent vers Lobbes. Persuadés que le ciel ne peut leur faire défaut, les moines se retirent avec les reliques sur la montagne et fortifient celle-ci. «Le deux avril, on aperçut tout à coup une immense nuée noire de chevaux et d'hommes, et l'on croyait voir sortir de terre des milliers de casques et de cuirasses. Tous les nôtres attendent la mort. Les plus agiles gagnent cette ombre de forteresse. Ceux qui demeurent au

(20) G. WAULDE, *op. cit.*, L. IX, p. 375.
Ministère de la Culture Française, 1976. *Trésors d'art et d'Histoire de la Thudinie*, DELTENRE, BRIGODE, BROCHARD, Liège, 1976.

(21) G. WAULDE, *op. cit.*, L. IX, p. 425.

(22) C.-L. DECLEVES, *op. cit.*, p. 224.

monastère sont pris, ceux de la montagne sont assiégés. Entre eux, il n'y a qu'une différence, c'est que les seconds attendent une mort plus terrible que celle que les premiers vont recevoir. Les barbares massacrent deux religieux, Théodulphe et Theumare, qui paraissent plus courageux. Pendant ce temps ils pressent le siège de la montagne n'épargnant ni flèches, ni machine de guerre. Bientôt, les assiégés sont réduits à la dernière extrémité, déjà les uns s'embrassent en se disant le dernier adieu, les autres gémissent : *Seigneur, ayez pitié de nous, Sainte Marie, priez pour nous, Saint Ursmer, venez à notre secours*. Tout à coup, au moment où les assiégeants vont s'emparer des derniers retranchements, on voit sortir de la crypte où reposent les saints Corps, deux colombes. Elles font en volant trois fois le tour de l'armée ennemie. A l'instant même, une pluie épouvantable se met à tomber; ils ne peuvent plus lancer ni dards ni flèches; une terreur panique s'empare des assiégeants; ils prennent la fuite... au mois d'août suivant, Othon le Grand attaquera les Madgyares avec un tel courage qu'il les extermina presque entièrement...». KESA, un historien hongrois du Xe siècle, dit [en exagérant sans doute beaucoup] que nonante mille assiégeants périrent dans la bataille (23).

Dans la *Chronique de l'Abbaye de Lobbes*, Gilles WAULDE nous dit plus prosaïquement : «L'an 956 - *en fait 955 ?* - par les mérites de saint Ursmer et de saint Ermin, ceux de Lobbes et tout le pays de par deçà furent miraculeusement délivrés de la furie des Hongrois» (24).

Dans son livre deuxième, *Vie de St Ursmer*, par contre, il nous donne comme FULCUIN, une description «merveilleuse» de la bataille (25).

*

* *

A quelques lieues de l'abbaye, alors que Lobbes prospérait depuis cinq siècles déjà, le bourg de Binche, le *murus Bincii* (26) s'édifiait au creux d'un méandre de la Samme. Yolande de GUELDRE et son fils BAUDOUIN IV favorisent les premières défenses; le donjon est érigé. «Très rapidement, Binche devient un

(23) C.-L. DECLEVES, p. 229.

(24/25) G. WAULDE, *op. cit.*, L. II, ch. I, pp. 48 à 55.

(26) M. de WAHA et M. REVELARD, *Les enceintes urbaines en Hainaut*, 1983, p. 123.

centre administratif et religieux important, et un châtelain y apparaît dès 1138» (27).

Saint Bernard (1690-115), fondateur de l'abbaye de Clairvaux et insigne prédicateur de la deuxième croisade, vint à passer au *castrum* de Binche. C'est dans ce même XIIe siècle que l'église Notre-Dame est construite; «elle aurait remplacé, selon toute vraisemblance, un oratoire de moindre importance. De temps immémorial, le chapitre de l'église cathédrale de Cambrai était collateur spirituel du lieu; c'est lui qui désignait le curé de Binche» (28).

Mais comment donc l'église Sainte-Marie de Binche vint-elle à recueillir les reliques d'Ursmer et de ses compagnons ? Sur ces faits, il importe de se référer à l'article de feu l'abbé Ed. ROLAND, qu'il rédigea, en 1966, pour la Société Royale d'Archéologie de Charleroi.

Rappelons brièvement que, suite à la guerre opposant les Liégeois à leur Prince-Evêque Jean de Bavière, secouru par le comte de Hainaut et le comte de Namur alliés au duc de Bourgogne, le chapitre de l'abbaye de Lobbes vint en 1409, se réfugier en la forteresse de Binche.

3. De la translation des reliques au XIXème siècle

Dès cette époque et jusque bien après la Révolution Française, on remarque une évolution dans le culte local rendu à saint Ursmer.

Durant deux siècles, nos souverains, maîtres d'Occident, privilégient notre ville; ils y séjournent parfois. Fort attachés à la foi chrétienne, ils favorisent le culte envers le saint et amèneront les habitants, à leur exemple, à perpétuer jusqu'à nos jours, par de réels faits de société — processions, groupements sociaux, expressions dans les arts — ce même culte pour Ursmer.

Ainsi en 1444, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, octroie plusieurs privilèges au chapitre de Saint-Ursmer; par lettres données à Bruxelles le 12 octobre, il laisse de riches ornements «cinq chappes chasubles, deux tuniques, parement d'autel, avec un pavillon magnifique servant aux processions, tout d'un velours de trois

(27) M. de WAHA et M. REVELARD, *op. cit.*, p. 123.

(28) Abbé Edm. ROLAND, *Une Eglise au Moyen Age - Notre-Dame à Binche.* Docum. Sté Royale d'Archéologie de Charleroi, vol. VLIV, 1951-1954, p. 155.

couleurs, blanche, verte et vermeille, couvert de deux lettres d'or P et Y», c'est-à-dire Philippe et Isabelle, les donateurs (29).

Gilles Waulde nous signale que ce dais existe toujours en 1628. En 1459, Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai, ordonne la translation dans de nouvelles châsses d'argent; on sépare alors les corps et chefs d'Ursmer et d'Amalberge (30).

Le 3 avril 1479, dimanche des Rameaux, Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire, douairière de Binche, séjournant en son «hostel de la Salle» peut-être la partie orientale du parc, délaissée en 1546, lors de l'édification du château de Marie de Hongrie (31, 32), fait donation d'une chasuble, de deux tuniques et d'une chappe de brocart cramoisi, et enfin de «très beaux livres pour chanter le divin office» (33).

Le même jour, elle fit don du magnifique reliquaire de la vraie croix — Christ en croix, avec Marie et Jean — aijourd'hui encore joyau du trésor de la collégiale, témoignage de la foi des souverains et des habitants de la cité, conservé au fil des siècles. Le 24 juin 1474, Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai, fixe la fête de la translation des reliques des saints honorés à Binche, «au dimanche après la Visitation» (34). Cette précision nous induirait à croire que la procession «de la ducasse» célèbre notre ancienne patronne Marie, mère de Jésus. L'abbé Roland a bien démontré qu'il s'agit, en fait, de la célébration de la translation des reliques d'Ursmer et de ses compagnons.

Les autorités ecclésiastiques font aussi grand cas de «notre» chapitre de Saint-Ursmer «gagné» en quelque sorte à l'évêché de Cambrai, au début du XVe siècle. Gilles Waulde nous signale une visite de l'évêque de Cambrai, en 1485 (35).

(29) G. WAULDE, *op. cit.*, L. IX, p. 456.

(30) G. WAULDE, *op. cit.*, L. IX, p. 465.

(31/32) Au sujet des châteaux successifs, voir Th. LEJEUNE, *op. cit.*, p. 226 à 243, 245 et 266, P. Cl. MEURISSE, *Les châteaux et palais de Binche* dans les Annales du Cercle Archéologique de Binche, 1924; Ed. DEVREUX, *Les châteaux de Binche*, Mons 1928; M. de WAHA et M. REVELARD, *Les enceintes urbaines en Hainaut*, Binche, p. 125.
Il serait utile qu'une thèse soit écrite sur ce sujet; elle pourrait être le point de départ d'une mise en valeur du site, prolongement de ce qui est actuellement en cours (C.O.P.H.A.B.), mise en valeur et exploitation rationelle de richesses historiques et archéologiques de première importance (retombées économiques).

(33) G. WAULDE, *op. cit.*, L. IX, p. 472.

(34) G. WAULDE, *op. cit.*, L. IX, pp. 472-473 et Th. LEJEUNE, *op. cit.*, p. 463. Th. LEJEUNE, *op. cit.*, p. 461 - Mandement du chartrier du chapitre de Binche, A.E. Mons.

(35) G. WAULDE, *op. cit.*, L. IX, p. 474.

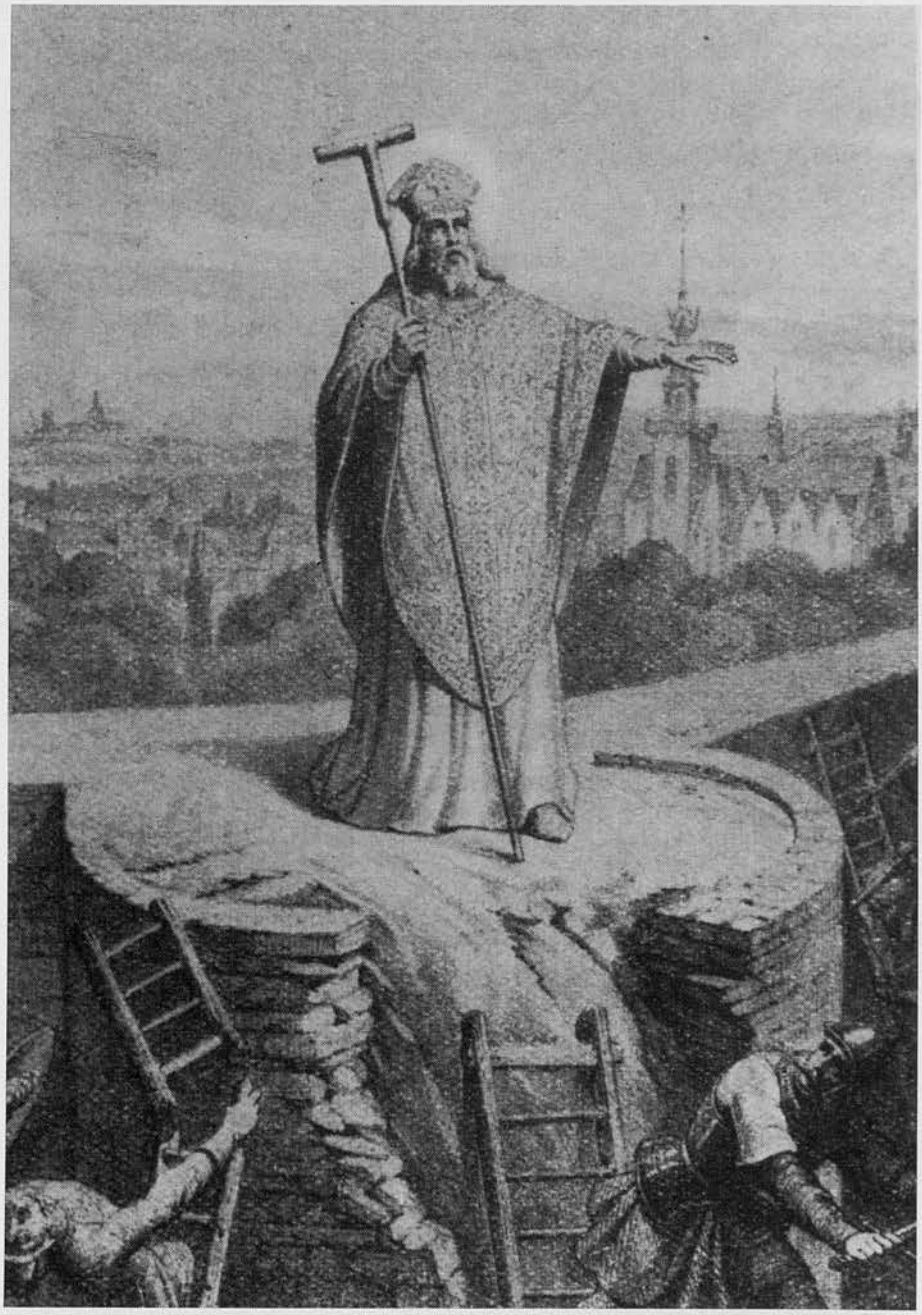

1870 - Lithographie de VASSEUR, à Tournai.

Saint Ursmer. Patron de Binche, Lobbes, Vellereille-lez-Brayeux, Athis et Ormeignies. La tradition rapporte que le 14 juillet 1543, saint Ursmer apparaissant sur les remparts de Binche, mit en fuite l'armée française qui assiégeait la ville.

Peu après, sous la Régence de Marie d'Autriche, veuve du roi de Hongrie, notre ville et Mariemont connaissent les plus grands fastes de leur histoire. Le château de Binche devenait l'une des résidences de Marie de Hongrie. L'activité diplomatique était soutenue. L'intérêt de Marie pour les arts égalait son souci de la politique.

Lors des «fêtes de Binche» - 1549 - (36), les puissants de ce monde, Charles Quint, Philippe II, Marie de Hongrie, Eléonore de France et leurs vassaux furent sans doute occasionnellement réunis en notre collégiale, «et ces princes l'enrichirent de dons dignes de leur munificence et de leur piété» (37).

Au cours de cette seconde moitié du XVIe siècle, la ville de Binche fut aussi au cœur des guerres sanglantes opposant au roi de France, l'empire d'Espagne et les Etats Généraux. En 1543, soit quelques années avant la construction du château de Marie de Hongrie, surviennent les événements connus des Binchois sous l'appellation «miracle de saint Ursmer». Rappelons les faits. En juin de l'année 1543, lors de sa quatrième guerre contre Charles Quint, François Ier entre en Hainaut. Le dauphin pousse sa cavalerie jusqu'aux portes de Mons et de Binche.

Martin du Bellay, capitaine de l'armée française, nous précise que ses troupes parviennent à la forteresse «de Bains, et surprindent dedans les faulxbourgs cent ou six vingt hommes de cheval qui estoient arrivés le soir, qui furent tous pris dedans leurs logis, hormis quelques uns qui se sauvèrent parmis les jardins, tous en chemise;...» (38). Le dauphin et l'amiral d'Anneboult sont chargés de faire le siège de la ville. Le 13 juillet, on installe l'artillerie (porte de Melion et rempart, actuellement rue des Boulevards). Marie de Hongrie, pour aider la garnison de Charles de la Hamaide, gouverneur de la ville, a juste le temps d'introduire «quatre enseignes de lansquenets». La garnison est sommée de se rendre; déjà une brèche est ouverte aux remparts.

Prenons ici le texte d'un autre contemporain des faits, Pierre Philicinus, futur doyen de Binche : «Par suite d'une ordonnance générale, on lance du feu sur les maisons voisines de la ville pour les faire crouler... Tout à coup, une balle partie de la ville traverse

(36(Sur ce sujet, voir le catalogue réalisé pour l'exposition DU BROEUCQ, Mons, 1985, et plus précisément l'excellente description des festivités de 1549 par S. GLOTZ, pp. 191 à 204.

(37) C.-L. DECLEVES, *op. cit.*, p. 301, citant G. WAULDE.

(38) *Par delà les terrils*, novembre 1919, extraits des *Mémoires* de Martin du BELLAY, dans le *Panthéon littéraire* aux Editions BUCHON.

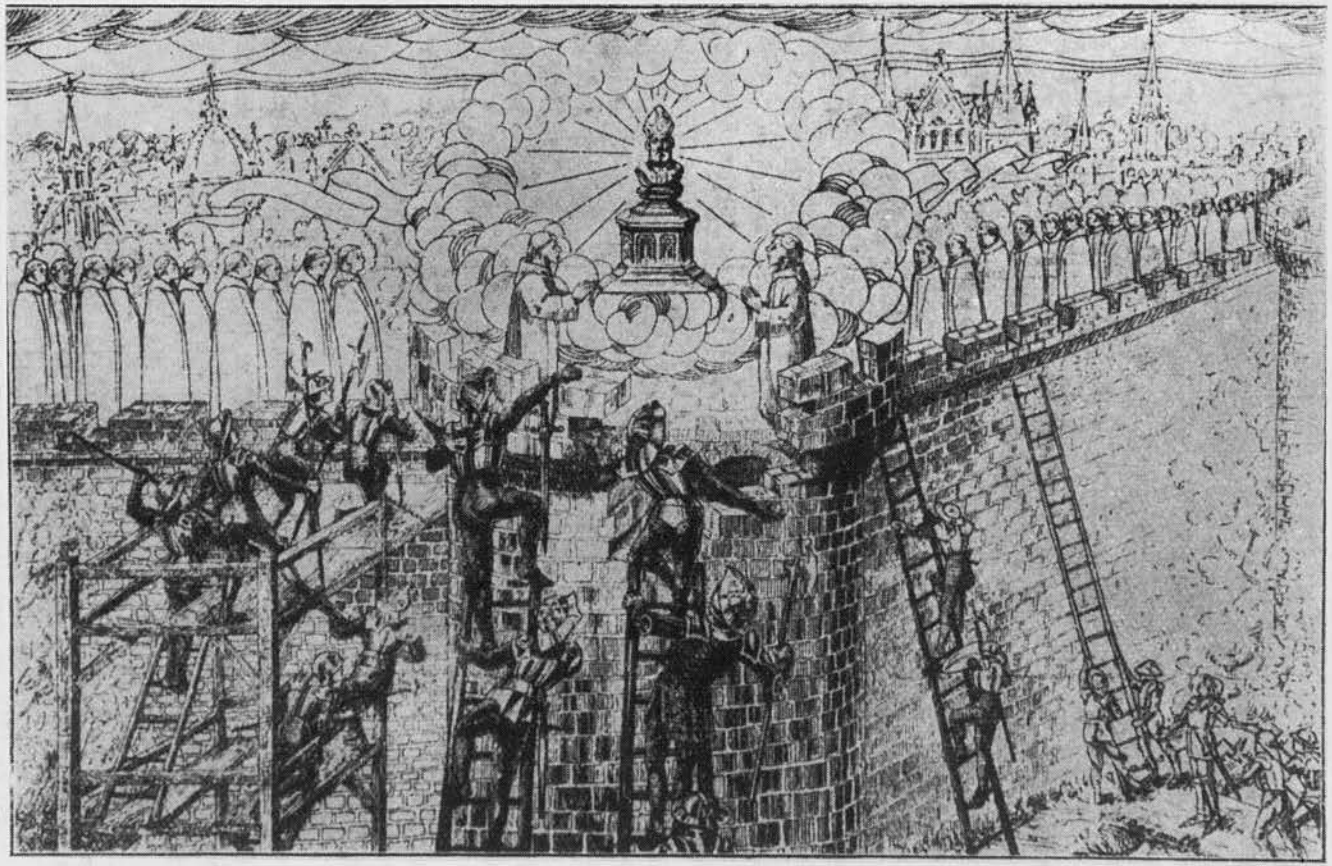

Dessin de Joseph TERMOLLE, exposé à Binche, au salon de l'Aurore, le 8 septembre 1915. Copie tirée de «Par-de-là les Terrils», numéro du 15 novembre 1919.

l'espace comme un éclair et, entre tant de milliers d'hommes, s'en va frapper un grand seigneur dont la France entière déplore aujourd'hui la perte. Après deux jours d'efforts inutiles, le 15 juillet aux premières lueurs de l'aurore, les ennemis s'enfuient précipitamment. On dit même que pour rendre cette fuite plus sûre, ils se couvrirent de nuages noirs créés par des artifices magiques !!!...» - «*Artibus et magicis nebulas movere nigrantes, (ut rumor fert) quo tutius aufugerent*» (39).

Gilles Waulde reprend une description d'Englebert MAGHE, professeur de théologie à Bonne Espérance et abbé dès 1671 : «comme les affaires des Binchois alloient de mal en pis : tout leur recours enfin fut en la miséricorde de Dieu qu'ils implorèrent par les mérites de Saint Ursmer leur patron, et leur foy fut si grande : qu'ils portèrent en deüe révérence son Sacré chef sur les remparts, luy chargeant les clefs de la ville sur le col, le faisant comme leur défenseur. Chose admirable ! devant que le soleil fust levé, le François avandonna le siège et se retira par l'abbaye de Bonne-Espérance» (40).

G. Waulde précise que les Français surpris du nombre de religieux sur les remparts, ne voulant pas «offenser la religion catholique, répondirent qu'il n'estoit possible de continuer la batterie». Notre auteur signale encore qu'en fait, il n'y avait guère nombre de religieux en ville; un mystère plane donc toujours...

Deux mentions du siège sous forme de poème, sont également dues l'une à Jean de Troyes, abbé d'Aulne (41), l'autre au chanoine Anselme Barbet, tous deux contemporains du siège.

Il faut préciser enfin que le miracle de la délivrance de Binche n'a pas été retenu par les Bollandistes, quoique le dit miracle fut mentionné aux «*Acta Sanctorum*», se référant à l'ouvrage de G. WAULDE.

Une première gravure bien connue des Binchois rappelle ces événements, elle nous montre saint Ursmer apparaissant sur les remparts (lithographie de Vasseur frères à Tournai, 1870; d'autres portent la marque Lith. Lebon-Degandt à Binche). Un autre dessin est dû à Joseph Termolle (1915).

(39) Publication par la Société de Bibliophiles Belges à Mons, 1878, extrait de *De clade Hannoniae et Binchio et Delphinio et Duce Aureliano Regis Gallorum filius.* Trad. Ch. RUELENS, p. 39.

(40) G. WAULDE, *op. cit.*, L. IX, p. 477.

(41) En 1919, un exemplaire de cet ouvrage était encore relevé dans une collection privée, à Gand.

Reliquaire de saint Ursmer, en forme de buste, sur un des cartouches un poinçon : M, Ière moitié XVIIIe, bois doré partiellement recouvert d'argent et de laiton doré, pierreries et cristal de roche. (Jean-Marie Lequeux)
Photo G. Fournier

«O Binch ! heureuse Binch !
Favorite du ciel; Dieu pour te garantir
A posé sur tes murs de surveillans custodes
Qui ne cessent, de jour et de nuit, retentir
Les amoureux effets de ses miséricordes.
Gilles Waulde -
(«Stances à Messieurs du Magistrat et peuple dévot de Binche» - 1628).

*

* *

1554 voit la destruction quasi complète de la ville, par Henri II. Le château et la collégiale sont détruits : «L'église est semblablement brulée», les corps saints avaient été transportés à Bonne-Espérance puis à Mons, où ils restent jusqu'en avril 1557. Gille Waulde cite ces faits repris d'un mémorial de Philicinus (mémorial non retrouvé) sur la guerre de 1554.

L'année 1578 est marquée par les sièges successifs de la ville de Binche, prise et reprise par les Etats Généraux (Don Juan d'Autriche), d'une part, et par les armées du roi de France, d'autre part, avec le duc d'Alençon. Lors de ces événements, les reliques sont une nouvelle fois protégées et sauvées : «parmy les troubles de ce temps, on avoit secrètement caché les reliques dans une cave de la cour... Plus tard, on les fit reconduire solennellement dans leur chapelle» (42).

Le 2 octobre 1595 est une date importante pour la collégiale. Monseigneur de BERLAYMONT, archevêque de Cambrai, institue et organise la *Confrérie de saint Ursmer.* «La confrérie, dont les membres s'étaient relâchés, fut réorganisée le 26 juillet 1781, et constituée dans l'état où elle se trouve aujourd'hui» (43), nous dit le doyen DECLEVES, en 1885. L'actuel règlement de la confrérie date de cette époque (1781), après avoir été revu et corrigé, notamment en 1911, en 1935 (amendes, cotisations et ordre dans les processions), en 1946, 1949 et enfin en 1956.

Mais bien avant notre époque, au XVIIe siècle encore, la foi des archiducs d'Autriche, Albert et Isabelle, accentue encore le culte des citoyens. Lors de leur passage à Binche, Albert et Isabelle ne

(42) G. WAULDE, *op. cit.*, L. IX, p. 488.
(43) C.-L. DECLEVES, *op. cit.*, p. 305.

Bâton de cérémonie de la confrérie
Saint-Ursmer, buste de saint Ursmer,
détail, fin XVIIe-début XVIIIe.
(Jean-Marie Lequeux)
Photo G. Fournier

manquent pas d'assister aux offices célébrés en la collégiale. Au chapitre de Saint-Ursmer, ils font don de velours, de satin, brodés de passement d'or; ils font couvrir les châsses de ces riches ornements, un dais en drap d'or protégera les reliques. Ils donneront de riches vêtements sacerdotaux, dont ceux utilisés lors de nos processions actuelles. La tour reçoit de nouvelles cloches, dont la plus grosse baptisée *Marie*. Albert et Isabelle assistent à la procession le 5 juillet 1615. Citons Gilles WAULDE, un témoin oculaire : «Enfin, pour relever la splendeur des processions, les archiducs firent confectionner douze baldaquins, quatre pour les chefs [têtes], huit pour les châsses, en damas cramoisi avec pentes de velours de même couleur (44).

Il y a une dizaine d'années, Monsieur l'abbé DE SMET, à l'époque doyen de la collégiale, fit une importante découverte. Elle nous éclaire sur les manifestations religieuses du XVIIe siècle notamment. Au cours d'une visite des greniers de la collégiale, Monsieur le doyen retrouva, en des endroits divers, des portes d'armoire, des panneaux de bois peints, des toiles chiffonnées : les reproductions peintes de toutes les châsses et chefs existant avant 1794, et malheureusement en majeure partie brûlés sur la place de Mons, par les révolutionnaires français (45).

Ces toiles ont été soigneusement mises sur cadre, les panneaux peints ont été nettoyés. Les peintures «portes d'armoire» fermaient donc les endroits où les châsses étaient entreposées; après chaque procession, le travail du préposé s'en trouvait ainsi facilité. Il m'est difficile d'exprimer ce que l'on ressent à contempler ces œuvres : dessins et couleurs émouvants dans l'expression des visages, de splendeur mais de discrétion aussi, images de foi profonde exprimée par l'artiste, en une représentation simple mais précise des châsses, elles-mêmes témoignage de la foi des générations, symboles de la déférence des Binchois au fil du temps, pour leur patron, lointain et proche à la fois.

Saint Ursmer reste un «sujet inépuisable», les écrits sont nombreux, et je n'ai abordé qu'une partie de ce que j'aurais souhaité écrire...

Un jour sans doute, je compléterai ce récit. Aujourd'hui, il me reste à prier Ursmer : qu'il veille sur tous mes amis binchois.

(44) C.-L. DECLEVES, *op. cit.* p. 313.

(45) Sur les événements - Révolution française, destruction d'une grande partie du trésor de la collégiale - il y a lieu de se référer à l'excellent travail de Monsieur le Chanoine Albert MILET, publié dans le numéro 8 de nos *Cahiers Binchois*.

Je tiens enfin, en terminant cet article, à remercier Monsieur le Chanoine Albert MILET et Monsieur Samuel GLOTZ. Ils m'ont aimablement conseillé, ils m'ont aidé à discerner dans les sources, l'essentiel. Monsieur Georges FOURNIER, avec courtoisie, m'a autorisé à reproduire ses excellentes photos du trésor de la collégiale.

Philippe de STEXHE

Le culte de saint Ursmer à Binche, au XIXe siècle

La disparition des reliques qui, depuis 1409, étaient honorées dans la collégiale de Binche (1) devait porter, on le devine aisément, un coup presque fatal au culte rendu par les Binchois à saint Ursmer et aux «corps saints». Il ne faut donc pas s'étonner si, de nombreuses années durant, les archives paroissiales se taisent sur le sujet. Tout au plus, pouvons-nous relever, de-ci, de-là, quelques maigres indices tendant à montrer que la dévotion au saint patron de la ville de Binche n'était pas tout à fait morte.

Notons ainsi qu'en 1806, une collecte — qui rapporta 161 livres 21 sols — fut organisée en ville par les soins de l'abbé Remi Ducochet, vicaire, et de Charles-Joseph Maréchal, receveur des biens de l'église, «pour l'embellissement de la chapelle du Mont-Carmel, le Calvaire et le portique de la chapelle de St-Ursmer» (2). Fut chargé de ces travaux Brice-Joseph Lebrun qui déclare, en 1807, avoir «marbré et doré la façade du portique de la chapelle de S. Ursmer» (3). En 1824, c'est Henri Lebrun, cette fois, qui est chargé de «repeindre le portique St Ursmer», tâche qu'il poursuivra, en

(1) Cfr A. MILET, *Binche au début de la seconde occupation française (1794), le Commissaire civil Jasmin Lamotze et la saisie du trésor de la collégiale de Saint-Ursmer*, dans les *Cahiers Binchois*, n° 8.

(2(ARCHIVES PAROISSIALES DE BINCHE (= A.P. BINCHE), III, 7.

(3) *Ibidem.* Avant les grandes transformations de 1896, le calvaire qui surplombe aujourd'hui l'entrée du chœur (tout au moins les trois statues de pierre blanche qui le composent) se trouvait au dessus du portique de la chapelle des corps saints; c'est pourquoi d'ailleurs les trois fleurons de l'arc gothique du dit portique ne se terminent pas en pointe mais sont aplanis pour servir de console (Cfr Paul-Clovis MEURISSE, «Le coin de l'archéologue» dans *Le Binchois* du samedi 9 janvier 1954). L'entrée de la chapelle était fermée autrefois par une porte massive. Un inventaire du mobilier de la collégiale, dressé vers 1880 et conservé à la cure, donne les précisions suivantes : «Chapelle S. Ursmer. Autel de marbre rouge dit Saint-Anne. Le rétable de l'autel et les lambris sont en bois peint et doré. Valeur artistique nulle. Au milieu des lambris, il y a quelques toiles sans valeur aucune représentant le dessin des anciennes fiertes détruites [ce sont les tableaux exposés aujourd'hui dans la chapelle des fonts baptismaux] (...) A l'entrée, il y a un arc de triomphe surmonté d'un calvaire. Au bas, deux statues, S. Augustin et S. André [Actuellement au fond de l'église, près du «Bon Dieu de pitié»]. Ces statues, en grandeur naturelle, ont quelque valeur sans toutefois être des œuvres d'art».

1826, en passant «au vernis les deux saints du frontispice St Ursmer» (4). Le buste du saint patron de Binche, récupéré en 1817, avait été, lui aussi, l'objet de quelque «embellissement» puisque, le 11 avril 1821, le sieur Lignant, orfèvre binchois, touche la somme de 40 francs «pour avoir arrangé, réparé et blanchit» le précieux chef (5).

Les boiseries de l'intérieur de la chapelle furent également restaurées en 1827 (6), et ce premier travail de restauration en entraîna un autre, témoin ce texte que nous reproduisons :

> «Sur la proposition de plusieurs membres de faire enlever la grande porte de la Chapelle de Saint-Ursmer, vu le terrein qu'elle tient et l'obscurité qu'elle produit,
>
> «Après délibération et vérification, le Conseil de fabrique a unanimement résolu :
>
> «1° de faire enlever la grande porte en bois qui se trouve dans l'intérieur de la chapelle de Saint-Ursmer, et de la conserver dans la remise pour être employée dans la suite, le cas échéant.
>
> «2° de faire confectionner un grillage en bois pour fermer l'entrée de la dite chapelle (...)
>
> «3° que ce grillage serait fait par le sieur Maximilien Buisseret, menuisier à Binche, pour le prix de 14 florins 5 cents; les serrures seront fournies gratis par les confrères de la dite chapelle.» (7)

Le texte que nous venons de citer fait allusion aux «confrères de la dite chapelle» (8). Ces confrères existaient toujours. On note leur présence aux processions de 1807, 1808, 1809, 1815 et 1821, où ils étaient chargés de «porter à deux» le chef de saint Ursmer sous son baldaquin «les jours de saint Ursmer et le dimanche suivant, le dimanche de la cairmesse et les dimanches suivans» (9). La confrérie de Saint-Ursmer avait perdu toutefois son orientation primitive,

(4) *Ibidem*, IV, 10.

(5) «Mémoire d'avoir décoré le St Ursmer de la paroisse de Binche par ordre de Monsieur le Doyen, savoir pour colle, blanc, vernis, argent, or fin de deux genres, et façon» (A.P. BINCHE, *Acquits du compte de l'année 1821*).

(6) A.P. BINCHE, *Registre des délibérations du Conseil de Fabrique 1808-1828*, f° 109 r°, qui ajoute : «quand les revenus de la fabrique le permettront on délibèrera pour les objets en peinture» (peut-être s'agit-il des tableaux représentant les châsses et les reliquaires disparus).

(7) *Ibidem*, f° 118.

(8) La confrérie de Saint-Ursmer avait été établie, à la demande du Chapitre et des bourgeois de Binche, par Louis de Berlaimont, archevêque de Cambrai, le 2 octobre 1595 (cfr Gilles WAULDE, *La vie et miracles de St. Ursmer...*, Mons. Jean Havart, 1628, pp. 495-497).

(9) A.P. BINCHE, III, 1 et 7. Les noms des confrères qui reviennent le plus souvent dans les comptes paroissiaux sont ceux de Ursmer Gravis et de son fils Antoine.

sans parler de sa splendeur d'antan. Le règlement de 1595, confirmé par celui du 2 août 1781, était sans doute toujours invoqué mais l'insistance que celui-ci mettait sur les biens spirituels et les œuvres caritatives (10) était fort peu souligné, et ce ne sont pas les articles additionnels introduits le 6 janvier 1828 qui y changèrent quelque chose; à les lire, on a l'impression, au contraire, que la confrérie se replie de plus en plus sur elle-même et ne songe qu'à ses propres intérêts. Qu'on en juge plutôt :

> «*Articles additionnels* : (...) 2t Arrivant le décès de l'épouse d'un confrère, elle sera portée par 4 membres de la Confrérie.
>
> «3t. Les nouveaux membres admis paieront une entrée de 2 florins 85 cents. (...)
>
> «5t. Le guidon de la Confrérie (11), établi depuis un tems immémorial sera porté par Toussaint Devergnies; celui-ci recevra, lorsqu'il le portera aux enterremens, la moitié de la rétribution assignée par le tarif des droits d'inhumations.
>
> «6t. Conformément à la résolution de la Confrérie du 15 octobre 1781, il y aura cinq connétables qui régiront les intérêts de la Confrérie; un sera Doyen, un Trésorier, un 3e Secrétaire et les deux autres surveillans» (12).

L'impression assez mitigée que laisse la lecture des articles additionnels est confirmée par le *Procès-verbal de la visite de l'église paroissiale Saint-Ursmer à Binche* dressé, le 26 juin 1836, par le chanoine André-Philibert-Valentin Descamps, vicaire général honoraire du diocèse de Tournai, et l'abbé Jean-Baptiste Destrebecq, vice-

(10) «... consolant les malades, logeant les pèlerins, accordant les différents entre les discordes (...) réduisant quelque dévoyé du chemin de salut ou exerçant quelque œuvre de piété et de miséricorde» (Confirmation par le pape Clément VIII de la confrérie en 1596; cfr. WAULDE, *op. cit.*, p. 497).

(11) Selon un article de Paul-Clovis MEURISSE, publié en 1948 dans *Le Binchois*, sur «Les Confrères de S. Ursmer», il y avait deux guidons portant au centre un médaillon peint par Jourdain; retrouvés dans le grenier d'un des derniers porteurs, ils auraient été vendus à un habitant de Waudrez.

(12) A.P. BINCHE, *Registre de la Confrérie de Saint Ursmer*, f° 1 r°; il s'agit d'un registre cartonné - restauré en janvier 1910 par Mme Delporte-Gheude - comptant 85 folios numérotés mécaniquement, dont les trois premiers sont imprimés et les 51 suivants sont manuscrits; le registre contient des copies d'actes anciens, des coupures de journaux, des photos de confrères (souvenirs mortuaires notamment) et de diverses processions; à la couverture est attachée, par deux fils tricolores maintenus par un petit sceau de cire rouge, une copie (faite aux Archives de l'Etat à Mons, le 10 mai 1928) de l'acte de fondation de la confrérie, le 2 octobre 1595. Ce registre nous apprend quels furent les connétables élus le 6 janvier 1828 : Ursmer-Sébastien GRAVIS, Père, *Doyen* - Ursmer-Antoine GRAVIS, fils, *Trésorier* - Louis-Augustin DESSART, *Secrétaire* - Ursmer LECOMTE, et Jean-Baptiste COLMANT, *Surveillants*.

président du Petit Séminaire de Bonne-Espérance. On lit en effet dans ce document :

> «Il existe deux confréries, l'une du Saint-Sacrement, l'autre de St Ursmer. Cette dernière n'a aucun caractère religieux; elle est plutôt une occasion de désordre par les cérémonies des confrères, à certains jours, dans les cabarets.» (13)

En 1838, la situation semble s'améliorer quelque peu, et un accord est passé, le 18 avril, avec la fabrique de la collégiale pour mettre fin à diverses contestations. Parmi les résolutions adoptées en cette occasion, on peut citer :

> «1° Les deux guidons de notre glorieux patron saint Ursmer qui ont été confectionnés aux frais de la Confrérie sont cédés gratuitement et appartiendront incommuablement à la Fabrique.
> «2° Les confrères porteront comme de coutume l'image du glorieux patron de cette ville, mais sans indemnité» (14).

Il est indéniable, en tout cas, que le culte rendu à saint Ursmer a connu, vers le milieu du siècle, un véritable renouveau à Binche. Un premier élan de ferveur populaire s'était déjà fait jour, en 1832, lors de l'épidémie de choléra qui avait frappé nos régions (15), mais c'est à l'occasion des travaux de restauration du chœur de la collégiale et

(13) A.P. BINCHE, *Registre des délibérations du Conseil de Fabrique 1836-1849*, f° 6 r°. Le 13 août 1846, le *Registre de la Confrérie* (f° 4 r°) porte : «Soumonsse générale et extraordinaire (...). Il a été délibéré que l'on ferait la fête de septembre comme d'ordinaire et que l'on mangerez [*sic*] un jambon et un gros de veau».

(14) A.P. BINCHE, *Reg. Confrérie S. Ursmer*, ff. 4 v°-5 r°.

(15) «Payé au clergé pour la messe solennelle chantée en l'honneur de St Ursmer pour être préservé du choléra-morbus : 6 florins 5 cents» (A.P. BINCHE, IV, 11). Le 13 avril, les Archevêques et évêques de Belgique avaient publié une lettre demandant des prières «à l'approche de la maladie dangereuse qui, après avoir parcouru une grande partie de l'Europe, se trouve aux portes de la Belgique». De nombreux détails sur cette épidémie sont donnés par Monique et Charles ENGRAND, «Epidémie et paupérisme. Le Choléra à Lille, en 1832» dans *L'Homme, la vie et la mort dans le Nord au 19e siècle*, Université de Lille III, 1972, pp. 41-77. Parmi les chansons populaires chantées dans les rues à cette époque, on trouve la complainte suivante : «Partout sur son passage, / le choléra ravage / rues et faubourgs / et partout fixe son cours. / Hélas ! que de victimes / il a plongées dans l'abîme ! / Implorons Dieu / qu'il fuie de ces lieux !» (J. DECLEVE, «Les Complaintes célèbres», dans *Mémoires et Publications des Arts, des Sciences et des lettres du Hainaut*, t. 49, 1897, p. 373). Tout danger semble avoir été écarté, à Binche, vers la fin du mois de juin 1832; c'est ce qu'on peut déduire, me semble-t-il, de ce passage du *Registre du Conseil de Fabrique 1829-1835* : «Attendu que pour des raisons plausibles, la collecte annoncée devoir avoir lieu pendant la messe chantée le 3 de ce mois [juillet] en l'honneur de notre glorieux patron saint Ursmer, pour être préservé du fléau qui ravage l'Europe et nos environs, a été arrêtée...» (f° 56 v°).

de la pose d'un vitrail représentant saint Ursmer (16) que le patron de la ville de Binche semble avoir repris toute la place qu'il occupait autrefois. Des indications très nettes en apportent la preuve. On peut rappeler notamment la décision prise par le Conseil communal de Binche, le bourgmestre Hubert Wanderpepen en tête, suivi par ses deux échevins (Lecocq et Boursin) et les membres du Conseil (Courtois, Leclercq, de Biseau d'Hauteville, Lengrand, de Sébille, Derbaix, Degueldre et Derbaix-Coquiart) de consacrer le montant de leur traitement annuel et de leurs jetons de présence au payement des frais d'installation du vitrail de saint Ursmer (17). La population emboîta le pas et offrit la somme de 900 francs, la fabrique suppléant au reste des dépenses (18). Le 14 décembre 1850, ce sont, cette fois, les joueurs de balle de Binche (Gustave Vanderpepen, Adolphe Laloyaux, Adolphe Leroy, Joseph Dessart et Gustave Ramboux) qui offrent, en ex-voto, à saint Ursmer, la grosse balle en argent qu'ils ont gagnée lors du concours de Bruxelles (19).

Mais tout ceci n'était encore que préludes. Celui qui allait donner une impulsion décisive au culte de saint Ursmer fut, à n'en point douter, l'abbé Charles-Louis Declèves, curé-doyen de Binche pendant vingt ans, de 1873 à 1893 (20). Et pourtant, si nous ne nous trompons, il semble bien que ce soit saint Pierre beaucoup plus que

(16) Trois vitraux (représentant le Christ, la Vierge Marie et saint Ursmer) avaient d'abord été prévus, «les deux fenêtres latérales du chœur devant être en verre matte posés avec desseins formés par le plomb» (A.P. BINCHE, *Reg. Fabr. 1836-1849*, f° 179 r° : janvier 1849), mais très rapidement on décida la création de deux nouveaux vitraux de couleur consacrés à S. Pierre et à S. Paul (*Ibidem*, ff. 186 v° - 187 r°). Les vitraux dont les plans et les dessins avaient été primitivement conçus, en 1847, par M. Herman Canivet, commissaire-voyer de l'arrondissement de Thuin, furent finalement exécutés par le maître-verrier Jean-Baptiste Capronnier sur un projet de M. le vicaire Désiré-Joseph Lepers auteur d'une *Notice sur les vitraux de l'Eglise paroissiale de la ville de Binche - 8 février 1850*, Binche, Sebille-Tahon, 8 p. où le vitrail de saint Ursmer est ainsi décrit : «L'illustre Pontife, vêtu du costume antique, porte à la main droite qu'il appuie sur son cœur, le signe sacré de la croix; il repose la main gauche sur sa crosse épiscopale. L'œil se porte avec plaisir dans le couronnement sur les anciennes et magnifiques armes de la ville. On lit pour inscription : *Sancte Ursmare ora pro nobis* (Saint Ursmer priez pour nous). Deux anges sont représentés, les mains jointes, dans l'attitude de la prière; des croix, aux bras ancrés, symboles de la consécration épiscopale, forment ici le sujet de l'ornementation» (pp. 5-6).

(17) A.P. BINCHE, *Reg. Fabrique 1836-1849*, ff. 179 v° et 184. Le traitement annuel du bourgmestre et de chaque échevin s'élevait à 300 francs, les jetons de présence à 256 francs par personne.

(19) Paul-Clovis MEURISSE, «Les Confrères de S. Ursmer» dans *Le Binchois*. A noter toutefois que les bouchers de Binche avaient demandé que la balle fut offerte à saint Hubert.

saint Ursmer qui ait d'abord polarisé toute l'attention et tout le zèle de M. Declèves. En 1867, lors des fêtes du 18e centenaire du martyre de saint Pierre, et, une seconde fois en 1870, à l'occasion du concile œcuménique de Vatican I, Charles-Louis Declèves avait eu l'occasion, en tant que missionnaire diocésain (21), de se rendre à Rome et d'y fortifier plus encore l'amour et la vénération qu'il portait depuis longtemps déjà à la papauté. Aussi, dès qu'il fut nommé doyen de Binche, il n'eut de cesse qu'il n'y fut organisé un grand pèlerinage diocésain en l'honneur de Pie IX. Ce rassemblement eut lieu le jour de la fête des SS. Pierre et Paul, le lundi 29 juin 1874, et attira à Binche quelque vingt mille pèlerins (22). Quelques jours auparavant, M. Declèves avait eu soin de publier dans la *Semaine religieuse du diocèse de Tournai* deux articles sur l'*Histoire*

(20) Compte tenu du rôle — discutable peut-être mais, à coup sûr, important — joué à Binche, dans de nombreux domaines, par M. Declèves, nous avons cru bon de dresser sa bio-bibliographie; on la trouvera en appendice.

(21) La création de missionnaires diocésains avait été demandée, le 8 mars 1836, par Mgr Gaspar-Joseph Labis dans une lettre au clergé où l'évêque de Tournai exprimait le désir «que des prêtres zélés et aptes s'associent partout pour opérer le bien (...) et qu'ils s'organisent d'après les règles de la confraternité pour les missions pastorales, consignées dans le livret dont nous avons permis l'impression»; un exemplaire de ce livret m'a été remis autrefois par un fervent Binchois, Léopold Avaert; il porte le titre de *Regulae confratrum Missionis Pastoralis*, Tournai, J. Casterman, 16 p. (*Imprimatur* du 23 septembre 1835). A Binche, en l'espace de dix ans, il y eut six missionnaires diocésains : M. Declèves, Alphonse Stiévenard. Dominique Saussez, Hyppolite Duquesne, Auguste-Léon Huguet et Henri Bury); ils occupaient les maisons vicariales de la rue Saint-Paul.

(22) On trouvera des détails sur l'organisation de ce pèlerinage, sa réalisation et ses répercussions dans la *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*, 5e année, n° 48, 30 mai 1874, p. 951; n° 51, 20 juin, p. 1015; n° 52, 27 juin, pp. 1021-1025 et 1034-1035; 6e année, n° 1, 4 juillet 1874, pp. 11-16; n° 2, 11 juillet, pp. 31-33, et dans *La Croix* (Bruxelles), n° 24, 17 juillet 1874, p. 94. Relevons quelques passages de ces comptes rendus : éloge de Binche, «la ville de Saint Ursmer» et de ses habitants «dont l'entrain est proverbial, et qui font merveille» — «l'excellente musique des Pélissiers avec sa bannière victorieuse» — «les groupes charmants de jeunes filles formés par les soins des bonnes religieuses du Sacré-Cœur» — «l'immense tableau du calvaire formant le fond du reposoir sur la grand'place» — «les beaux cantiques composés pour la circonstance et chantés par les élèves du collège de Binche, sous la direction de leur zélé supérieur, l'abbé Fourez». — Le texte de deux de ces cantiques (composés par l'abbé Adolphe Detournay, professeur à l'Ecole Normale de Bonne-Espérance, nous a été conservé. On les trouvera dans la *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*, 2e année, n° 34, 18 février 1971, pp. 540-541 (hymne à Pie IX) et dans *Souvenirs du Pèlerinage belge à Notre-Dame des Victoires, à Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Notre-Dame de Lourdes et à Paray-le-Monial, le 18 avril 1875, par un curé du diocèse de Tournai*, Mons, L. Henry, 1875, pp. 18-19 (hymne à saint Pierre).

de la relique de S. Pierre que possède l'église de Saint-Ursmer à Binche (23) et sur le *Pèlerinage de saint Pierre à Binche* (24). Dans le premier de ces articles, il insistait sur l'importance — historiquement bien établie — de l'ossement (un péronné, appelé autrefois «os faucille») du Prince des Apôtres donné, vers 698, par le pape Sergius Ier à saint Ursmer lui-même, lors du voyage de ce dernier à Rome, et conservé dans un bras reliquaire remis à la collégiale par un des derniers religieux de l'abbaye de Lobbes, dom Joseph Lengrand (25), et le doyen de Binche concluait : «... remercions saint Ursmer d'avoir obtenu par ses prières ces riches dépouilles pour le peuple de Binche qui lui est si dévoué, pour cette église dont il est le Patron et où il est tant honoré, tant aimé, tant invoqué» (26).

En se documentant sur l'histoire de la relique de saint Pierre, M. Declèves avait largement utilisé l'ouvrage d'un de ses prédécesseurs, Gilles Waulde, auteur de *La vie et miracles de St. Ursmer et de sept autres S.S. avec la chronique de Lobbes* publiée à Mons, chez Jean Havart, en 1628, et l'idée lui vint d'écrire à son tour une biographie du saint patron de la ville de Binche, de manière à mieux le faire connaître et aimer. Commencé le 11 août 1882 et terminé le 20 mai 1883, le livre consacré *à Saint Ursmer. Sa vie, ses compagnons, ses miracles et son culte* (27) fut publié au début de l'année 1886, sous deux formes différentes,

(23) 5e année, n° 51, 20 juin 1874, pp. 1005-1011.

(24) 5e année, n° 52, 27 juin 1874, pp. 1021-1025. Les dernières lignes de cet article — dans lequel revient régulièrement, à la manière d'un leitmotiv, l'expression : «pèlerinage de saint Pierre *de* Binche (et non pas simplement «*à* Binche») — méritent d'être citées : «La paroisse de Binche n'était pas tout à fait indigne du bonheur de ce pèlerinage. Sans doute le peuple de cette ville a ses défauts et ses misères, mais du moins il a conservé la foi. Ses rues ne pleurent pas, comme celles de Sion, parce qu'on ne vient plus aux cérémonies saintes, et son église n'est point déserte; elle est souvent trop peu spacieuse pour contenir les flots du peuple. Là le prêtre n'est pas repoussé ni du berceau de l'enfant, ni du lit des mourants. La paroisse de Binche a conservé l'esprit de prière. Que de personnes viennent tous les jours répandre leur âme aux pieds des autels ! Binche accueillera donc non seulement avec bienveillance, mais avec une charité vraiment chrétienne, les pèlerins de saint Pierre !» (pp. 1024-1025).

(25) François-Ernest Lengrand était né à Ressaix le 11 novembre 1753. Il avait fait ses humanités au collège Saint-Augustin à Binche, et, après la suppression du monastère de Lobbes en 1797, il s'était retiré à Battignies où il desservait la chapelle Sainte-Anne. A la fin de l'année 1816, il accepta la cure de Ressaix où il mourut le 9 août 1819 (J.-J. VOS, *Le Clergé du diocèse de Tournai depuis le Concordat de 1801 jusqu'à nos jours*, t. 3, Braine-le-Comte, Zech et Fils, 1890, pp. 28-29.

(26) Page 1010.

(27) L'ouvrage s'achève par les quatre couplets et le refrain du «Chant à saint Ursmer».

bien qu'elles aient gardé le même nombre de pages et la même composition : une édition populaire et une édition de luxe, de plus grand format, illustrée par quatre grandes reproductions photographiques représentant le reliquaire de la Vraie Croix, le buste de saint Ursmer avec le portrait de l'auteur, les bras reliquaires de S. Pierre et de S. Jacques, la confrérie de S. Ursmer (28), et vendue au profit des œuvres fondées à Binche, dès 1852, par M. Declèves : les Dames de la Miséricorde et la Société de Saint-Vincent-de-Paul. L'ouvrage eut du succès, et le rappel qui y était fait de la destruction du trésor de la collégiale par les révolutionnaires, en 1794, ne manqua pas de frapper l'esprit des Binchois au point que, petit à petit, s'élabora, sous l'impulsion de M. Declèves le projet d'une cérémonie publique de réparation à laquelle serait conviée toute la population, autorité civile en tête. Et c'est ainsi que, le lundi 4 juin 1888, par un temps superbe, une manifestation d'une ampleur exceptionnelle se déroula à Binche au cours de laquelle le clergé (Mgr Du Roussaux, évêque de Tournai, Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'Université catholique de Louvain, les abbés mitrés d'Afflighem et de Maredsous, le Président du Séminaire épiscopal de Tournai) ainsi que le bourgmestre de Binche, en écharpe, accompagné des deux échevins et des huit conseillers communaux, s'unirent d'un même cœur au souvenir des destructions malheureuses du passé et dans l'espérance d'un avenir meilleur (29). La messe de 10 h. fut célébrée par l'abbé d'Afflighem, et Mgr Cartuyvels y prit la parole; les chants «d'un genre nouveau» empruntés au répertoire de la Maîtrise de la Cathédrale de Tournai et de la Schola du Séminaire épiscopal, furent exécutés, au jubé, par la «phalange artistique de notre ville, la Douzaine». L'après-midi, une imposante procession s'organisa au

(28) Clichés et phototypies par R. Rodenbach à Binche. La dernière photo représente les 19 membres de la confrérie de Saint-Ursmer entourant le buste de leur saint patron surmonté d'un dais néo-gothique; les confrères sont habillés suivant les prescriptions consignées dans l'article 8 des derniers statuts (3 octobre 1875) : «Tout confrère est obligé, les jours de service, de se trouver en tenue, c'est-à-dire habillé de noir, cravate et gands [*sic*] blancs sous peine d'une amende de 1 franc. Les jours de service sont la fête de St Ursmer, la Fête-Dieu, le jour St-Marcq, la ducasse et l'enterrement d'un confrère; à ce dernier, gands noirs au lieu des blancs». (A.P. BINCHE, *Reg. Confr. S. Ursmer*, ff. 8 v° - 0 v°).

(29) Au dire d'un chroniqueur, «ce qui a frappé particulièrement les étrangers, c'est la présence de toutes les autorités, gendarmerie, police, conseil communal au grand complet, conseil échevinal en costume officiel, qui témoignait de l'esprit d'union et de concorde qui anime tous les Binchois quand il s'agit des souvenirs religieux de leur cité». (*Sem. relig. dioc. Tournai*, 20e année, n° 23, 9 juin 1888, p. 357).

milieu d'une affluence considérable que parvenaient à peine à maintenir les forces de la gendarmerie. En tête, un groupe de cavaliers «magnifiquement équipés» formant la «garde de Saint-Hidulphe», suivi par un interminable défilé d'enfants de l'Asile Sainte-Philomène, du Sacré-Cœur et des Frères, «tous remarquables par la magnificence et la variété de leurs costumes». Venaient ensuite Vellereille et ses archers, Lobbes et ses fanfares, Bonne-Espérance et les étudiants du Petit Séminaire ainsi que de l'ecole Normale, le patronage Saint-Ursmer «avec son ravissant groupe d'apôtres entourant Notre-Seigneur ployant sous sa croix», les statues de la Vierge portées par des jeunes filles, la société royale Les Pélissiers, le collège de Binche, les châsses de S. Théodulphe et de S. Amoluin portées par de jeunes ouvriers «revêtus d'habits superbes», les confréries de Saint-Ursmer et du Très-Saint-Sacrement, le clergé avec les reliquaires de la Vraie Croix, de S. Pierre et de S. Jacques, M. Declèves et la relique de S. Ursmer (30), les abbés d'Afflighem et de Maredsous, et enfin Mgr Du Roussaux sous un dais. La cérémonie finale eut lieu sur la Grand'place, devant un reposoir, et c'est là que M. Declèves, après avoir procédé à l'offrande réparatrice des cierges, prononça d'une voix émue l'acte de consécration de la paroisse à saint Ursmer. Les derniers mots en résonnaient encore, qu'éclatait, reprise par des centaines de choristes, la cantate solennelle composée pour la circonstance par le musicien binchois Emile Deneufbourg. «Ah ! comment décrire pareil spectacle ! s'exclamait un des participants venu de l'extérieur. Comment dans une ville de dix mille habitants arriver à des résultats semblables ? Il faut que la foi y soit souverainement vivante, il faut que le peuple de Binche soit un peuple foncièrement chrétien. Sans quoi, c'est irréalisable. C'est impossible. Nulle part ailleurs on ne voit de ces choses là (...) Les habitants eux-mêmes en paraissent étonnés. De leur propre aveu, jamais leur cité ne fut transformée de la sorte.» (31)

(30) Celle que Mgr. Henri-Charles Lambrecht, évêque de Gand, venait d'offrir à la collégiale.

(31) *Sem. relig. dioc. Tournai*, 9 juin 1888, pp. 359-361, qui donne, p. 362, le texte de la 3e partie de la cantate. Voir aussi Th. LEJEUNE, *Histoire de la ville de Binche*, Binche, Victor Winance-Nachtergaele, 1887, pp. 633-635 (supplément).

(32) *Saint Ursmer. Cantate en trois parties. Paroles de l'abbé Eugène Godfrind, vicaire à Binche. Musique d'Emile Deneufbourg, Organiste à Binche, Directeur de la Société Royale Les Pélissiers*. Partition Chant et Piano. Prix net : 2,50, Bruxelles, Fr. Henderickx, s.d., 23 p.

L'auteur des paroles de la cantate à saint Ursmer orchestrée par Emile Deneufbourg, était un jeune prêtre, nommé vicaire à Binche en 1886, l'abbé Eugène Godfrind (33). Si nous citons son nom, c'est en raison de l'orientation sociale qu'il sut donner au culte de saint Ursmer. Fils de mineur (d'un mineur victime, avec 27 de ses compagnons de travail, de la catastrophe du charbonnage du Gouffre, à Châtelineau, en 1869, et qui laissait derrière lui cinq orphelins), l'abbé Godfrind avait voulu consacrer toute sa vie à la défense de la classe ouvrière, et c'est sous son impulsion que les catholiques binchois, dans la ligne des directives données lors de l'assemblée des œuvres sociales tenue à Charleroi le 5 décembre 1888, décidèrent de créer l'Association ouvrière de Saint-Ursmer, qui comptait déjà, dans les premiers mois de 1889, 270 membres (34).

(33) Né à Farciennes, le 22 janvier 1863, (Joseph-) Eugène Godfrind fut ordonné prêtre à Tournai, le 5 septembre 1886. Après avoir été vicaire à Binche pendant huit ans, il obtint, en 1895, la cure de Notre-Dame Auxiliatrice à Pâturages. Curé-doyen de Pâturages en 1904, il y mourut le 27 septembre 1909 (cfr. J.-J. VOS, *Les Paroisses et les curés du diocèse actuel de Tournai*, t. 8 : *Doyennés d'Enghien, Lens et Pâturages*, Bruges, Desclée, De Brouwer, 1904, p. 154). D'une forte corpulence (les journaux socialistes le surnommaient «cent dix-huit» !) et doué d'un tempérament vigoureux; M. Godfrind s'est rendu célèbre à l'époque par ses prédications et plus encore par ses conférences populaires, voire par ses meetings (à Wasmes, à La Bouverie et à Quaregnon notamment) au cours desquels il combattait avec feu les objections des socialistes contre le programme social des catholiques, mais sans ménager non plus les patrons chrétiens auxquels il ne manquait pas de lancer de solennels avertissements. *Bibliographie* : Œuvres de M. Godfrind : *Le Mineur d'un jour ou les enseignements du charbonnage*, conférence donnée le 19 novembre 1893 à Tournai (collège Notre-Dame) au profit des pauvres secourus par la Conférence de Saint-Vincent de Paul, de la paroisse de la madeleine, Tournai, Decallonne-Liagre, 1984, 32 p. — c. r. de ses conférences et meetings dans *Sem. relig. dioc. Tournai*, 25e année, 25 novembre 1893, pp. 760-761 et 23 décembre, pp. 829-830; 26e année, 10 février 1894, pp. 85-90 (= *Un meneur socialiste* — Elisée Fauvraux, échevin de Wasmes — *mis au pied du mur*); 27e année, 16 mars 1895, p. 172; 15 juin, p. 382 et 22 juin, pp. 392-396 (*Fêtes jubilaires de n.-D. de Wasmes*) — *Conférence sur le principal Deblander et le collège d'Enghien* (où M. Godfrind avait fait ses humanités gréco-latines) *donnée au nouveau collège le mardi 15 octobre 1907*, dans *XXVe anniversaire du nouveau collège Saint-Augustin à Enghien*, Enghien, Spinet, pp. 60-71.
Sur E. Godfrind, voir Willy VANDENHOLLE, *Notice biographique : l'abbé Eugène Godfrind*, Tournai, Séminaire, 1973, 7 p. ronéotypées. Achille DELATTRE, ancien ministre du travail qui fut bourgmestre de Pâturages, a parlé du curé Godfrind aux premières pages de ses *Souvenirs*, Cuesmes, Impricoop, 1957.

(34) «dont la plus grande partie vient chaque dimanche, non seulement pour prendre part à un honnête délassement, mais pour assister à la prière commune ainsi qu'à une courte instruction religieuse», *Sem. relig. dioc. Tournai*, 21e année, 30 mars

Rien d'étonnant dès lors si Binche fut choisie comme lieu de rassemblement, le 10 juin 1889, des sociétés chrétiennes des deux bassins de Charleroi et du Centre. Journée mémorable, elle aussi, qui groupa, le matin, à la collégiale Saint-Ursmer un bon millier d'ouvriers, et qui vit, l'après-midi, un cortège de cinq mille participants défiler en ville depuis la place de Battignies jusqu'au cercle Saint-Ursmer dans les jardins duquel plusieurs orateurs (Mahy, chef ouvrier métallurgiste à Châtelineau, Jadoul, instituteur à La Louvière, Dumont, «le tribun binchois», et Léon Mabille, professeur de droit à l'Université de Louvain) prirent la parole (35). La journée s'acheva au Parc où un concert fut donné par les Pélissiers (36).

Sur le plan religieux, l'année 1899 connut encore une réforme profonde de la confrérie de Saint-Ursmer, dont les nouveaux statuts furent officiellement approuvés par Mgr Du Roussaux, le 24 mai 1890 (37).

Albert MILET
Doyen du chapitre cathédral de Tournai

1889, p. 204, qui annonce, pour le dimanche 31 mars, l'inauguration et la bénédiction du Cercle Ouvrier, en ajoutant : «Ce jour-là, on entendra éclater, dans la ville de Binche, non pas seulement le vieil air des Gilles mais le chant triomphal des ouvriers chrétiens».

(35) Cfr *Sem. relig. dioc. Tournai*, 31e année, 1er juin 1889, pp. 344-346; 8 juin, p. 362 et 15 juin, pp. 381-383. Ici encore, relevons quelques points, soulignés dans ces comptes rendus : «Une heureuse idée : chaque groupe paroissial a son cartel et ses insignes» (p. 362) — «Devant la grille du chœur, sont rangées les nombreuses bannières où la soie et l'or ruissellent sur les fonds de velours ainsi que les cartels aux gaies couleurs» (p. 381) — «Le signal est donné. Avec un ensemble formidable, toutes les musiques et des milliers de voix mâles font retentir l'*En avant*, chant des ouvriers» (p. 382) — «M. Mahy expose l'état lamentable de l'organisation matérielle et sociale du travail industriel. Il est vivement félicité et applaudi» (p. 383). Le régisseur du Cercle catholique s'appelait à cette époque Ursmer Lebrun.

(36) «Voici la société royale des Pélissiers, la célèbre phalange musicale, toujours aussi forte, aussi brillante. La bannière fond blanc est remarquablement riche et belle». (*Ibidem*, p. 382).

(37) A.P. BINCHE, II, 6.

L'abbé Charles-Louis DECLEVES, curé-doyen de Binche, agenouillé au pied du buste-reliquaire de saint Ursmer.

Peinture sur bois représentant, sans doute, le buste-reliquaire de saint Ursmer. Fin du XVIIe siècle ? Le buste-reliquaire a été détruit par les révolutionnaires français en octobre 1794.

APPENDICE

Bio-bibliographie de Charles-Louis Declèves

1816 : — Naissance, le 30 mai, à Ogy. Fils de Charles Louis Declèves (Natif de Rebaix), cabaretier, et de Marie-Désirée-Joseph André, marchande de lin (qui, le jour de son mariage, à Ogy, le 23 août 1814, déclare «ne savoir écrire»).

1828-1829 : — Suit les cours correspondant à la 6e et 5e latines dans une école privée tenue, à Ogy, par l'abbé André-Joseph Fontaine (1797-1858), sous la direction d'un séminariste, Désiré Devaux (1805-1885) qui y étudiait lui-même la philosophie.

1830 : — (7 septembre) Passe l'examen d'entrée au Petit Séminaire de Bonne-Espérance (qui vient d'ouvrir ses portes) et entre en 4e latine.

1831-1832 : — Elève de syntaxe. «Conduite et application : Très Bien - Progrès satisfaisants - Parents pauvres - Remise de 50 florins - Mérite considération - Faible en français et en grec - Moyen en latin, histoire et géographie - Bon en religion» (*archives du Séminaire de Bonne-Espérance*, C, 1, c, pp. 10-11).

1834 : — A la sortie de rhétorique, décide de se faire prêtre et entre, à Bonne-Espérance toujours, dans la Section de philosophie, sous la direction de l'abbé Henri Saint-Omer (1803-1859).

1835 : — Le 20 août, remporte, en Philosophie, le 1er prix d'excellence, sur 53 élèves, devant Jean-Joseph Loiseaux, le futur fondateur de la *Revue Théologique*.

— Essai de noviciat dans la Compagnie de Jésus, à Tronchiennes.

— Entre au Séminaire de Tournai où il fera trois années d'études théologiques.

1838 : — Tonsure et ordres mineurs (9 juin) - Sous-diaconat (23 juin) - Diaconat (23 juillet).

1839 : — Ordonné prêtre par Mgr Gaspar-Joseph Labis en la cathédrale de Tournai, le 11 août.

— Envoyé à l'Université de Louvain pour y poursuivre ses études.

1840 : — Baccalauréat en Théologie.

1841 : — Entame des études de Philosophie, et s'inscrit à la «Société littéraire de l'Université de Louvain».

1842-1859 : — Professeur du cours de philosophie supérieure au Petit Séminaire de Bonne-Espérance (où il succède à l'abbé Théodore Gravez qui deviendra, en 1868, évêque de Namur).

1843 : — (24 septembre) commence la rédaction de *Notre-Dame de Bonne-Espérance.*

1844 : — Nommé directeur de la Congrégation de la Sainte-Vierge, à Bonne-Espérance.

1845 : — (3 janvier) Termine *Notre-Dame de Bonne-Espérance.*

1846 : — Présente à la «Société littéraire de l'Université de Louvain» des *Essais de psychologie ontologique* (Cfr. *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, Louvain, Vanlinthout, 1847).

1847 : — Publie sous le titre : *L'Année de Marie*, une traduction d'un ouvrage anonyme composé par un prêtre de la Compagnie de Jésus : *Annus Marianus seu pietas quotidiana erga Beatam Virginem Mariam*, et la fait suivre d'une étude sur *La Vierge-Mère de Dieu* (pp. 333-483), Bruxelles, J.-B.-J. De Mortier, 1848, 486 p.

1849 : — (23-29 janvier) Prêche la mission paroissiale à Vellereille-les-Brayeux, avec J.-B. Maroquin, curé de Rumes, et Pierre-Joseph Flament, professeur de poésie à Bonne-Espérance. M. Declèves est menacé de mort par un déséquilibré (Cfr Léon CHEVALIER, «Une mission en paroisse rurale en 1849», dans *Collationes Dioecesis Tornacensis*, tome 35, n° 5, avril 1940, pp. 321-324).

1852 : — Fonde à Binche, avec le concours de quatre personnes charitables, la société des Dames de la Miséricorde (la première établie en Belgique après celle de Bruxelles).

1857 : — 1ère édition de *Notre-Dame de Bonne-Espérance*, Paris et Tournai, H. Casterman, 1857, XXIX-296 p. avec 4 lithographies de l'abbé Hippolyte Rimbaut et une fig. (ancien sceau de l'abbaye) reproduite également sur la page de couverture.

1859 : — Au mois de septembre, se fixe à Binche comme supérieur d'un groupe de «missionnaires diocésains».

1860 : — Donne 211 sermons dans diverses paroisses du diocèse.

1861 : — 254 sermons (de 1862 à 1867, le nombre de sermons donnés par M. Declèves ne descendra jamais en dessous de 320).

1863 : — *Funérailles de M. Jean-Joseph Clerbois, curé d'Ogy, y décédé le 12 février 1863. Discours prononcé par M. Declèves, supérieur des Missionnaires diocésains*, Ath, Janssens-Deffossé, 8 p.

1867 : — Voyage à Rome et en Italie à l'occasion des fêtes du 18e centenaire du martyre de saint Pierre, et des solennités de la canonisation des martyrs de Gorcum.

1868 : — Publication d'une brochure (que nous n'avons pas retrouvée) sur la question sociale à propos des scènes de pillage qui venaient de désoler la région de Charleroi.

— *Funérailles de Monsieur Hippolyte Duquesne, vicaire de Jemappes, y décédé le 21 août 1868. Discours prononcé par M. l'abbé Declèves*, Binche, L. Sebille-Coffigniez, 8 p. Né à Estinnes-au-Val, le 7 janvier 1835, M. Duquesne avait été nommé vicaire à Binche peu de temps après son ordination sacerdotale (le 23 mai 1861) et avait fait partie du groupe des missionnaires diocésains.

1869 : — *De l'Education chrétienne des filles ou le Livre de la mère, de l'institutrice et du prêtre*, ouvrage couronné au Congrès catholique de malines, année 1867, 3e session, Bruxelles, Victor Devaux, 1869, II-502 p. (compte rendu par Ch. WOESTE dans la *Revue Générale*, août 1869, pp. 201-203); livre s'inspirant du cours d'instructions donné par M. Declèves aux élèves du pensionnat du Sacré-Cœur à Binche.

1869 : — *Fleurs de Rome* (suite de lettres ayant trait au pèlerinage de 1867). Je n'ai pu consulter cet ouvrage.

— 2e édition (sans gravures) de *Notre-Dame de Bonne-Espérance*, Bruxelles, Victor Devaux, 1869, XXXIV-271 p.

1870 : — Second voyage à Rome à l'occasion du Concile de Vatican I. Reportage pour la *Semaine catholique de Belgique*. Pèlerinage à Mugnano au tombeau de sainte Philomène.

— (3 avril) par décret de la Congrégation de la Propagande, reçoit le titre de «Missionnaire apostolique».

— Dissolution à Binche du groupe des missionnaires diocésains; accepte le titre et les fonctions de vicaire à la paroisse Saint-Ursmer.

— *Art religieux. Industrie. L'Exposition romaine. Etudes*, Paris, Palmé, 1870, 184 p.

— 2e édition *De l'Education chrétienne des filles...*, Bruxelles, V. Devaux, 1870, XXIII-458 p.

1871 : — (12 janvier) Sermon à Bonne-Espérance (texte aux *Archives du Petit Séminaire*, reg. 163, pp. 41-44).

1872 : — Préside le pèlerinage à Notre-Dame de Cambron, en l'honneur de Pie IX et pour la paix dans le monde, à Estinnes-au-Mont (c. r. dans *Sem. relig. dioc. Tournai*, 3e année, n° 53, samedi 29 juin 1872, pp. 839-841).

1873 : — *Eloge funèbre de Monsieur Isidore-Maximilien Beaudoux, curé de l'église de Saint-Amand à Vellereille-le-Sec, prononcé, le 4 février 1873, dans l'église paroissiale de Saint-Ursmer à Binche par Monsieur l'abbé Charles-Louis Declèves, bachelier en théologie et membre actif de la Société littéraire de l'Université catholique de Louvain, ancien professeur de philosophie au Séminaire de Bonne-Espérance et missionnaire apostolique à Binche*, Binche, Sebille-Coffigniez, 8 p.

— (12 mai) Le Conseil de Fabrique de la collégiale, en accord avec la Régence, approuve les plans de restauration de l'église Saint-Ursmer.

— (13 mai) Mort de l'abbé Félix Deferrière (1795-1873), curé-doyen de Binche depuis 1858.

— (17 juin) M. Declèves est nommé curé-doyen de Binche.

— (2 octobre) Installation solennelle.

1874 : — (15 juin) «Histoire de la relique de S. Pierre que possède l'Eglise de Saint-Ursmer à Binche», dans la *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*, 5e année, n° 51, 20 juin 1874, pp. 1005-1011.

(27 juin) «Pèlerinage de Saint Pierre à Binche», *Ibidem*, n° 52, 27 juin 1874, pp. 1021-1025 (article non signé).

1876 : — (12 mars) Violente tempête à Binche. Le clocher et les toitures de la collégiale sont gravement endommagés.

1878 : — (29 octobre) Elections communales à Binche : majorité libérale (7 contre 2).

1879 : — Agitation dans le diocèse de Tournai suscitée par la nouvelle loi scolaire et le dérangement mental de Mgr Edmond-Joseph Dumont, évêque de Tournai.

— Les Dames du Sacré-Cœur sont priées de quitter l'ancien couvent des Récollets qu'elles occupaient depuis 1822.

— 3e édition *De l'Education chrétienne des filles...*, Paris, Palmé, 1879, 450 p.

1880 : — La tour et le clocher de la collégiale sont restaurés et une petite galerie en pierre est édifiée au sommet de la tour.

— (18 février) L'huissier Hans signifie à M. Declèves, au nom de la ville, l'ordre de quitter, pour le 25 mars au plus tard, sous peine de 10 francs d'amende par jour de retard, la maison curiale que la loi ne lui permettait plus d'occuper.

— (29 février) Le Conseil communal, par 7 voix contre 2, vote la suppression du collège Saint-Augustin, et l'abbé Ernest Van den Borre, directeur de l'établissement, est

prié, par sommation d'huissier, de l'évacuer avant la rentrée scolaire.

— (15 mars) La convention passée, en 1871, entre la Ville et l'Evêché de Tournai, concernant la prise en régie du collège, est résiliée.

— Achat par M. Declèves du «Château blanc» de M. Mabille, et de 60 ares de terrain en vue d'y établir un nouveau collège.

— M. Declèves ayant refusé d'abandonner le presbytère, l'affaire est portée devant le Tribunal de Charleroi qui donne ordre au doyen de quitter la cure, et le condamne à payer l'amende de dix francs encourue par jour de retard depuis le 25 mars. Sur protestation de M. Declèves, la Cour d'Appel de Bruxelles confirme le jugement du Tribunal de Charleroi, mais décide que l'amende de 10 francs ne prendra cours que trois jours après la signification de son arrêté.

— (13 août) Notification de l'arrêt de la Cour d'Appel.

— (16 août) M. Declèves quitte le presbytère.

— Création de l'asile Sainte-Philomène.

— (4 octobre) Ouverture d'une école moyenne, avec internat, dans les locaux de l'ancien collège Saint-Augustin.

— (4 et 5 octobre) Ouverture du nouveau collège qui prend le titre de «Institut Notre-Dame de Bon-Secours».

1881 : — Publication par M. Declèves d'une brochure : *Pourquoi et comment la Fabrique a été forcée de se rendre indépendante*, qui s'attire une *Réponse à la brochure de la Fabrique de l'Eglise paroissiale relativement aux procès qui lui ont été intentés par l'administration communale de Binche*, Binche, Ramboux-Nélis, s.d. (15 octobre 1881), 8 p.

1882 : — *Rapport fait par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Binche en séance publique du Conseil communal du 23 mars 1882 relativement à la suppression de la messe de onze heures*, Binche, L. Ramboux-Nélis, 12 p. = une critique des agissements de M. Declèves.

— 2e édition de *L'Année de Marie*, Bruges, Desclée et Cie, 500 p.

— (14 mai) Bénédiction de la chapelle de l'Asile Sainte-Philomène.

— (11 août) Commence la rédaction de son livre *Saint Ursmer.*

1883 : — (20 mai) Termine son *Saint Ursmer.*

1884 : — (19 octobre) Elections communales à Binche : la majorité libérale est renversée; 7 élus catholiques (Gustave Babusiaux, Adhémar Degueldre, Eugène Derbaix, Alfred

Dumont, Octave Houzé, Désiré Hupin et Gustave Rochez).

1885 : — *Oraison funèbre du R. P. Henri-Siméon-Joseph Devergnies de la Compagnie de Jésus, prononcée dans l'Eglise Saint-Ursmer à Binche, le 25 mai 1885, par l'abbé C.-L. Declèves, Missionnaire apostolique et Curé-doyen de Binche*, Binche, Victor Winance-Nachtergaele, 1885, 12 p. Le Père Devergnies était né à Binche, le 2 février 1818.

1886 : — *Saint Ursmer. Sa vie, ses compagnons, ses miracles et son culte, par l'abbé C.-L. Declèves*, Braine-le-Comte, Zech et Fils, 370 p. (Préface datée du 18 avril, fête de saint Ursmer, 1885 - *Imprimatur* du 15 octobre 1885). Sur l'édition ordinaire et l'édition de luxe de cet ouvrage, voir le corps de notre article.

— (30 juin) Nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai.

1887 : — Le *Bulletin mensuel de Notre-Dame de Bon-Secours* (Péruwelz), n° 8, août 1887, p. 119, publie le témoignage de reconnaissance donné le 7 juillet de la même année par le chanoine Declèves (à l'occasion d'un pèlerinage qu'il présidait), sur la création du nouveau collège de Binche.

1888 : — M. Declèves peut enfin rentrer dans son presbytère qu'il avait dû quitter huit ans auparavant; il y est reconduit triomphalement par les Pélissiers;

— *Le Mois de mai* (tiré de *L'Année de Marie*), Tournai, Société Saint-Charles Borromée, 1888, petit in-32, vendu au prix de 30 centimes.

— (4 juin) Cérémonie publique de réparation en l'honneur de saint Ursmer.

1889 : — (15 août) Noces d'or sacerdotales (long c. r. dans la *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*, 21e année, n° 34, 24 août 1889, pp. 540-543).

1892 : — (septembre) L'abbé Emile Ghigny, principal du collège Saint-Julien à Ath, est désigné comme coadjuteur de M. Declèves dont la santé commence à décliner.

1893 : — (31 mars : Vendredi-Saint) sur ses instances répétées, reçoit les derniers sacrements;

— (22 mai : lundi de la Pentecôte) Décès vers 8 h. du matin

— *Oraison funèbre de Monsieur le Chanoine Charles-Louis Declèves, curé-doyen de Binche, prononcée dans l'église Saint-Ursmer à Binche, le 25 mai 1893, par Monsieur l'abbé E. Ghigny, son successeur*, Binche, V. Winance-Nachtergaele, 15 p.

M. Declèves a collaboré à *La Belgique* et à la *Revue des Revues.* On conserve de lui à la bibliothèque du Séminaire de Tournai un manuscrit inédit (non daté) : *La Démonstration chrétienne et catholique* (Sem. Cod. 297; 19 ff. c.).

Bibliographie : *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*, 25e année, n° 22, 27 mai 1893, pp. 348-350 (notice nécrologique empruntée au journal *Le Bien public*, de Gand) — Théophile LEJEUNE, *Histoire de la ville de Binche*, Binche, Victor Winance-Nachtergaele, 1887, pp. 451 et 636 — Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. 1, Enghien, A. Spinet, 1902-1905, p. 166 — Eug. DE SEYN, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts de Belgique*, t. 1, Bruxelles, L'Avenir, 1935? P. 224, col. 1 — Jean d'ESCALETTE (= Gaston-Marie LE BRUN), *Un prêtre ! Alphonse Stiévenard*, Paris-Tournai, Casterman, 1934, pp. 28-29 — Albert MILET, «Les dix premières années de la section de philosophie au Séminaire de Bonne-Espérance (1834-1844), dans *Revue Diocésaine de Tournai*, 9e année, n° 3, mai 1954, pp. 217-218, n. 26 — Paul CLEMENT, *l'Enseignement à Binche depuis le début du XIXe siècle*, Tournai, 1971, pp. 93-96 et 119-121 — Samuel GLOTZ, *Le quatrième centenaire de l'enseignement secondaire binchois (1570-1970)*, Mons, Editions Universitaires, 1971, pp. 111-114. — *Bibliographie Nationale - Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications (1830-1880)*, tome 1, Bruxelles, P. WEISSENBRUCK, 1886, p. 371.

L'origine et la signification première du mot «carnaval»

Le présent article n'a rien d'original. Son unique ambition est de rappeler des données linguistiques banales et de tenter une modeste synthèse. La dispersion de ces données, dans des études parfois d'un accès difficile, rend aléatoire et malaisée, leur approche par l'«honnête homme» curieux de suivre l'histoire d'un vocable à travers le temps et l'espace. D'où vient-il ? Quel est son sens premier et son étymologie ? Par quel glissement sémantique en est-il venu à désigner un, puis des jours festifs ? Quel a été son rayonnement à travers l'Europe et à quelle époque ? Telles sont quelques-unes des interrogations qui nous interpellent.

Depuis le XVIe siècle, l'étymologie du nom «carnaval» a suscité des discussions entre lettrés. Des hypothèses explicatives sont nées que certains dictionnaires de langue, encyclopédies, ou albums superbes reproduisent encore par manque de sérieux, de conscience professionnelle ou d'information scientifique actualisée. En réalité, ce problème, l'érudition contemporaine l'a déjà résolu grâce aux progrès de la linguistique romane. Après Walther von Wartburg et d'autres romanistes, Paul Aebischer a repris la recherche. Il a fourni des textes anciens du Moyen Age. Ces matériaux ont permis la comparaison avec les synonymes employés sur l'ensemble de l'aire linguistique italienne.

Le procédé utilisé par les lettrés, créateurs farfelus de ces explications délirantes, semble relever — pardonnez-moi cette métaphore peu académique ! — du *saucissonnage*, du calembour, assaisonnés d'imagination. On morcelle le mot latin et l'on obtient un superbe *caro, vale*, «ô chair, adieu !». Cet adieu à l'alimentation carnée, à la veille de l'austérité quadragésimale, résonne, dit-on, comme une plaisanterie de clercs ou de moines. Par contre, si l'on découpe ou «saucissonne» le vocable français — on se demande d'ailleurs pourquoi puisque «carnaval» nous vient d'Italie — on obtient un *carn-avale*. Ce que l'on comprendra par «le temps où l'on avale la viande» [= *carn*, du latin *carnem*, la chair]. Mais si on morcelle en trois, on aboutit à un remarquable *carn-à-val*, «la viande [latin *caro, carnis, carnem*], à bas !» Ainsi, par le biais du français, rejoint-on le premier calembour plaisant, *caro, vale*, hérité de l'humour clérical. D'autres, et, parmi eux, de doctes historiens

comme Jacob Burckhardt, l'éminent auteur de *Die Kultur der Renaissance in Italien*, ou tel professeur d'université des Pays-Bas, se sont aventurés dans un domaine linguistique et ethnologique hors de leurs compétences. Sans rire, ils ont prétendu faire descendre *carnevale*, de l'expression latine *carrus navalis*. Ce «char, ou chariot, naval» rappellerait, affirme-t-on, le *navigium Isidis*, «la barque d'Isis». Il relierait ainsi nos festivités à la tradition religieuse, au culte de la déesse de l'Egypte ancienne, adopté par la civilisation gréco-romaine. Les uns et les autres, pour soutenir cette proposition, ont même avancé un témoignage historique fondé sur un texte. Celui-ci, lors de son examen critique par le professeur Bonenfant, s'est écroulé comme un château de cartes. La cinquième proposition étymologique est la plus récente. Elle n'est pas la mieux fondée. Leurs auteurs rêvent en partant, cette fois, non de l'original italien ancien, mais d'un mot *cornobal* récent du Midi de la France. En réalité, il ne s'agit pas d'une formation originelle, mais d'une des nombreuses variantes dialectales tardives du substantif italien, maintenant francisé, «carnaval». La déformation patoisante *cornobal* devrait, à en croire les auteurs de cette fumisterie étymologique, se comprendre par «danse des maris trompés», ou «danse des cornus, des cornards». D'où une amusante théorie sur les origines du carnaval : «en effet, c'est dans cette période de lune cornue que sortent les masques cornus, les personnages déguisés en cerf ou en chèvres, dont on connaît des témoignages depuis le IIe et le IIIe siècle...». La vérité linguistique est moins délirante. *Cornobal* n'est qu'une des multiples déformations phonétiques du français «carnaval». Or ce dernier s'est glissé progressivement dans les campagnes françaises. Il s'y est implanté, après l'éviction du terme régional ancien devenu archaïque, à une époque bien plus tardive que dans les milieux intellectuels et élitaires des grandes villes. Dans ces dernières ou dans les cours princières, il apparaît chez des écrivains italianisants, à partir du milieu du XVIe siècle. L'implantation populaire de l'emprunt italien francisé et son assimilation par les milieux ruraux sont des faits plus récents. Dans les localités rurales, on n'a guère adopté le nouveau venu, importé de Paris ou de la ville voisine, avant la seconde partie du XVIIIe siècle ou au début du XIXe. Il est donc absurde de fonder sur un vocable français nouvellement importé, une théorie sur l'étymologie du *carnevale* italien et, de là, sur les origines lointaines de la fête !

Une méthode correcte de la recherche étymologique comporte, en gros, les phases préparatoires suivantes. Il convient de partir des formes les plus anciennes du terme à étudier et des variantes dialectales de ce dernier. On aura soin de comparer avec les autres synonymes anciens car un pays comme l'Italie désigne le temps festif que nous étudions, avec des formations lexicales différentes suivant les régions. D'autre part, des clercs du Moyen Age ont traduit en latin le terme de la langue vernaculaire. Cette traduction savante révèle comment les lettrés comprennent notre vocable. Après cette triple approche, l'étude linguistique proprement dite avec ses impératifs proposera une solution qui, dans le cas présent, est solide.

En 1952, une courte, mais substantielle étude du romaniste Paul Aebischer mentionne, dès 965, le nom commun. Il apparaît en Italie, dans une acte en latin, comme une appellation calendaire. Celle-ci correspond-elle déjà alors à un jour de réjouissances populaires et profanes ? Le contexte ne permet pas de l'affirmer. On peut le supposer. Par cet acte de 965, l'abbé Georgius concède deux pièces de vigne, pour une période de dix-neuf ans, contre redevances. Dans l'année, le locataire ou le censier effectuera trois paiements : le premier, à la Noël, *unum in Nativitatem Domini* ; le second, à *Carnelevare* ; le troisième, à Pâques, *tertium in Sanctum Pascha*. Les autres mentions de *carnelevare* dans les chartes italiennes remontent au XIIe siècle ou sont plus tardives. Sur cette appellation calendaire sont forgés des anthroponymes, dès le XIIe siècle : *Carlevarius, Carnevale, Carlevarius, Carnevarius, Carnelevarius, Carnelvarius, Carlevaris*. En 1989, encore, le nom d'un célèbre joueur napolitain, *Carnevale*, de l'équipe de football, témoigne de la persistance de cet anthroponyme. De même les grandes dates de notre calendrier festif, Noël, Pâques, Pentecôte, Toussaint, ont inspiré maints prénoms ou noms de famille. En dehors de l'aire linguistique italienne, région originelle de *carnelevare*, devenu *carnevale*, ce seront les dénominations régionales de notre temps festif, différentes du mot italien, qui forgeront ces anthroponymes.

La péninsule italienne, si nous en exceptons la Sardaigne qui présente deux modèles isus du latin *carne secare* et *secare* * *pettia*, comprend deux types *carne laxare* et *carne levare*. Ce dernier est beaucoup plus répandu que son concurrent et ses mentions paraissent plus anciennes. Les quatre expressions sont apparentées. Mais la parenté est plus forte entre *carne-laxare* et *carne-levare* qui se partagent l'Italie continentale et la Sicile. Il s'agit à l'évidence de

formations, composées d'un infinitif en *-are* précédé d'un substantif complément d'objet direct.

Les lettrés du Moyen Age ont parfois éprouvé le besoin de transposer en latin, le terme de la langue vernaculaire. Pour les nécessités de cette transposition, ils ont traduit le mot italien en lui attribuant une signification. En reprenant la traduction latine, on s'aperçoit que ces clercs comprenaient, comme nous, la formation italienne. *Carne levare*, «le fait d'enlever la viande», est ainsi parfois rendu par *carnis levamen*, de même sens. *Carnis laxatio* est la transposition médiévale de *carne laxare*, «le fait de laisser la viande». Le dictionnaire du latin médiéval de Du Cange nous fournit outre *carnelevale*, d'autres latinisations comme *carnelevarium, carnicapium, carnisprivium*, etc.

En conclusion, dans *carne-levare* devenu, par assimilation des liquides et par haplologie, *carnevale*, l'infinitif de base a été employé comme un substantif. En italien, on dit : *il levar del sole*. En français, nous utilisons des substantifs, qui sont eux aussi des infinitifs substantivés : lever, coucher, manger, déjeuner, dîner, souper, rire, sourire, être, manoir, avoir, déboire, pourboire. Le sens du latin *levare*, enlever, est conservé dans l'expression, la «levée» du corps, lors des funérailles. L'expression *carne-levare*, tout comme *carne-laxare*, ou même le sarde *carne-secare* et **pettia-secare*, souligne la grande caractéristique du temps quadragésimal qui s'annonce, l'abstinence de viandes, de matières grasses, d'œufs, le jeûne partiel. Ainsi qu'il en est pour les autres termes régionaux européens, le composé italien a dû d'abord désigner le seul Mardi gras, veille du jour où, dès minuit, on entrait en Carême. Assez curieusement, comme c'est le cas pour d'autres dénominations européennes, l'expression insiste davantage sur la caractéristique du Carême à venir, que sur la signification du jour festif lui-même. On constate, par la suite, que la dénomination s'étend à plusieurs jours. Parfois même le vocable français s'utilise au pluriel. Une affichette imprimée en 1892 fait la publicité du Mardi gras binchois en recommandant d'aller «aux carnavals». Ce pluriel est courant dans la presse de la seconde moitié du XIXe siècle et de la première partie du XXe. La tradition orthographique du mot régional, *quaresmiaux*, qui, depuis le XVe siècle, n'est usité qu'au pluriel et le fait que la fête se prolonge durant plusieurs jours, trois ou quatre, expliquent sans doute cette substitution partielle d'un pluriel, au singulier italien. Notre patois continue d'ailleurs à rester fidèle au pluriel. Nous prononçons encore *les carnévalles*.

Avant la Renaissance, *carnevale* n'est pas sorti de la péninsule. Il n'y a pas lieu de croire à cette mention *Le nuyct de quarnivalle*,qu'on aurait débusquée dans un document de 1268, repris par les Ordonnances du duché de Bouillon. Dès l'abord, cette trouvaille était étonnante par sa date précoce. Elle aurait devancé de près de trois siècles les premiers emprunts français du terme italien par les milieux intellectuels ou élitaires de la Cour et de Paris. Ce cas unique n'est qu'un leurre. Fr. Godefroy, le magistral auteur du *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, T.8, complément, 1895, p. 431, ou l'un de ses collaborateurs, a lu avec trop de précipitation l'ouvrage de L. Polain, *Recueil des ordonnances du duché de Bouillon, 1240-1795*, 1868, pp. 2 et 3. L'éditeur, L. Polain, indique bien qu'il s'agit d'une copie du XVIIe siècle, extraite du Registre aux Ordonnances du duché de Bouillon, 1697-1728, fol. 173. A la note 2, p. 2, il écrit : «Nous n'avons pu retrouver le texte de ce document. Nous le publions, d'après deux copies récentes et peu correctes...». Il suffit de lire le texte imprimé pour constater que l'on ne se trouve pas devant un document du XIIIe siècle mais devant une adaptation. On transposa l'original médiéval en utilisant une langue plus claire pour l'utilisateur de la fin du XVIIe siècle, une langue qui était celle de l'époque de la transcription. Celle-ci traduit, partiellement du moins, l'original de 1268. Elle a ainsi rénové la dénomination calendaire en remplaçant l'ancienne appellation régionale, issue du latin *quadragesimalem*, que commençait, dans les milieux lettrés, à supplanter *quarnivalle*. Le phénomène se généralise dans les régions picarde et wallonne. La dénomination ancienne, *Caresmeaux*, du latin *quadragesimalem*, «de Carême», avec le nom *introïtum, initium*, «entrée», ou *diem*, «jour», sous-entendu, se trouve remplacé progressivement par le nouveau venu, jusque dans nos petites villes et nos campagnes. Cette éviction se place à partir de la fin du XVIIe siècle, dans la langue écrite, celle des lettrés et des administratifs. A Binche, par exemple, le contraste est net entre le début et la fin du XVIIe siècle. En 1626, le massard rémunère des hommes qui ont monté la garde, la nuit, à la *maison de ville*, les trois jours gras 22, 23 et 24 février, dénommés les trois derniers jours de *Karesmeaux*, ainsi que le samedi 28, veille de la Quadragésime (1er dimanche de Carême). Ces gardes veillaient sans doute à apaiser les querelles, à calmer les têtes échauffées par la cervoise, à prévenir l'extension des incendies. Par contre, le 5 février 1682, le vocable nouveau supplante l'ancien, sous la plume du scribe binchois, si pas dans la langue parlée. Les enfants de chœur réclament aux membres du

magistrat de la ville, entrant en fonctions à la Chandeleur (2 février), un gratification «*pour faire leurs carnevalles...*». Dès son introduction, le mot se comprend, contrairement à l'original italien, comme un pluriel, sur le modèle de *karesmeaux*, qui resta usité dans le langage de Monsieur Tout-le-Monde. Cette introduction dans la langue écrite des administrations de bourgs se constate en Ardenne, à la même époque. Léon Marquet, de la Commission Royale Belge de Folklore, a relevé un compte rendu de procès dont le jugement intervint le 11 décembre 1670. Les attendus du jugement évoquent une coutume carnavalesque qui subsista longtemps : les «nouveaux hommes mariés» étaient obligés, par la tradition, d'acquitter une sorte de redevance de 4 pots de bière, «*en droit de récréation, au jour ordinairement de Caresmeaux...*» [= Mardi gras]. En 1670, la langue écrite des administrateurs ardennais, selon toute vraisemblance, n'a pas encore adopté *carnevale*. Il eût été fort étonnant que, dans cette même région, la minuscule ville de Bouillon, ait devancé de quatre siècles, les habitudes régionales. Pour qui connaît l'importance économique réduite du bourg, et avant même de se rendre compte de la lecture trop rapide du document médiéval, retranscrit et adapté à la fin du XVIIe siècle, il était évident que l'explication de Wartburg restait une hypothèse fragile. Selon ce dernier, l'apparition, dès 1268, à Bouillon, d'un *quarnivalle*, mention unique dans l'aire linguistique romane (à l'exception de l'Italie !), s'expliquait par l'influence de marchands florentins. Nous avons vu plus haut la genèse de cette méprise de Fr. Godefroy (1895) que reproduisent, depuis lors, les dictionnaires de langue, même les meilleurs.

En réalité, l'emprunt du terme, à l'italien, par nos langues européennes, est un fait linguistique nouveau, moins récent pour les langues romanes que pour le grec, les langues germaniques ou slaves.

Il convient sans doute d'imputer à la vogue de l'italianisme, cette adoption de *carnevale* par les lettrés. En 1495, un érudit espagnol, Antonio de Nebriia, dans un dictionnaire, traduit, en latin, des mots de la langue vernaculaire. Il mentionne déjà *carnaval*. Cette unique citation par un savant ne signifie pas que le substantif est implanté dans la langue populaire castillane.

La même remarque s'impose pour les Pays-Bas. En 1544, Paludanus glose l'indigène *vastenavond*, par *carnivalia*, une création savante.

En France, il apparaît, en 1549, dans *l'Heptaméron*, écrit par Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre : «L'amitié fut grande entre eulx deux jusques à un *carneval* que [=lorsque] le Roy alla en masque parmy les maisons...». Rabelais emploie le terme. Dans ses chansons, Melin de Saint-Gelays exprime sa tristesse : «Ma joye est achevée. Plus ne seray trouvée en masque à *carneval*...» ; cet auteur décédé en 1558 est un des représentants de l'italianisme de l'époque. Les poètes de la Pléiade, comme du Bellay, Regrets, connaissent le terme italien qui remplace le désuet *Carême-prenant*, en usage dans la partie septentrionale de la France : «Voicy le *carneval*, menons chascun la sienne, Allons baller en masque, allons nous pourmener...». On pourrait citer d'autres écrivains du XVIe siècle qui utilisent ce nom aux consonances originelles italiennes. On rencontre même un pluriel en -aux : «Les finances de Roys servent aux *carnevaux*, aux lices, aux tournois...» (Rivaudeau).

En Grande-Bretagne, il importe de distinguer entre la langue vulgaire et celle des classes élitaires. Lorsque, en 1549, un écrivain évoque l'Italie, il emploie le terme italien : «*In theyr Carnoual time (whiche we call shroftide)*...», «dans leur époque de *carnoual*, que nous dénommons *shroftide*...». Les deux termes, italien et régional, contrastent dans la même phrase. En 1567, dans un autre ouvrage traitant de l'Italie, c'est naturellement la dénomination italienne que l'on trouve : «*The Italians... contrary to the Portuise, cal the first week in Lent the Carnevale*...», c'est-à-dire «Les Italiens... contrairement aux Portugais appellent *Carnevale*, la première semaine dans le Carême. En 1632, un adage affirme : «*After a carnival Lent ever follows*», «Le Carême succède toujours à un carnaval». Ce qui signifie qu'après les jours de ripailles et de fêtes viennent automatiquement ceux du jeûne et de la contrainte. Mais l'adage est-il déjà populaire, en 1632 ? On peut en douter ! L'emprunt italien ne sortira pas vraiment, en Grande-Bretagne, de son strict ghetto élitaire avant les XIXe et XXe siècles. Le carnaval qui, dans les pays catholiques romains, depuis la Renaissance, n'a cessé de *florir*, reste médiocre dans les Iles Britanniques. Ce pays protestant a supprimé, en théorie du moins, la célébration de ces Bacchanales païennes ou ne lui a laissé qu'une importance reduite, se limitant au cercle familial, puisque la Réforme n'est plus restée fidèle aux règles du jeûne quadragésimal auquel, historiquement, le carnaval est lié.

La francisation du *carnevale* italien explique peut-être sa diffusion, à partir de la fin du XVIIIe siècle, vers les régions

germanophones ou neérlandophones. Le nouveau venu s'orthographie *Karneval* ou *Karnaval* et détrône l'appellation régionale traditionnelle, *Vastenavond, Fastnacht, Fasnacht, Fasching*. L'occupation des armées de la Révolution et de l'Empire a été un des facteurs de diffusion du terme francisé. Les administrateurs français de l'époque, dans leurs interdictions habituelles du masque et de la fête carnavalesque, occasion de troubles, emploient le vocable français, parfois en parallèle avec l'appellation traditionnelle régionale. Pour Malmedy, une ville de culture et de langue romanes, qui, à la suite du congrès de Vienne (1814-1815), fut annexée par la Prusse en dépit de son identité wallonne, *Karneval* apparaît, dès 1836, dans un document officiel prussien. Dans la langue du terroir, on reste fidèle au vocable ancien, orthographié, en 1884, *coirmai*, du latin *quadragesimale(m)*. Cette graphie, devenue aujourd'hui *cwarmê*, transpose en wallon, suivant ses normes phonétiques, la manière picarde (*caresmel, caresmiaux*) de prononcer ce dérivé de carême.

Le XIXe siècle européen fut un grand siècle festif. Le renouveau général du carnaval européen, avec les cortèges, les cavalcades, les chars, les bals travestis que lancent notables, commerçants et bourgeoisie huppée des grandes villes, a contribué à la diffusion de substantif francisé. L'importance internationale du français a favorisé cet essor. Ni les pays nordiques (Suède, Norvège, Danemark), ni l'Europe Centrale, la Grèce et la Russie des tsars n'ont omis d'adopter le substantif français, même si, pour cette partie de l'Europe, ce nom correspondait peu ou mal à des coutumes festives différentes des nôtres.

Au XXe siècle, le terme devient d'un emploi universel. Il est présent sur d'autres continents. Il a abordé l'Amérique latine, celle des colons espagnols, portugais ou français, ou les régions à dominante anglo-saxonne. Il a poussé une pointe timide en Afrique, dans la région de la Casamance, au Sénégal. Le mot, dans les pays de langue anglaise, prend souvent des connotations éloignées de la signification première. Il désigne toute animation festive et n'est plus lié à une période calendaire précise, celle du Carême. Ce glissement sémantique se constate, à vrai dire, un peu partout, même dans les régions aux carnavals traditionnels bien implantés. Chez nous, n'avons-nous pas des carnavals à chaque dimanche, depuis la Quadragésime jusqu'en juin ? N'y a-t-il pas, à la bonne saison, des carnavals d'été, ou «de fleurs», dans les villes balnéaires ou les centres touristiques ? La période carnavalesque, dans son

acception la plus large, s'étend du 11 novembre jusqu'en septembre. Mais avec ces élargissements de signification, nous nous évadons souvent de la tradition originelle et risquons fort de chavirer dans la fête touristico-commerciale.

Samuel GLOTZ

Note. Afin d'éviter des indications bibliographiques fastidieuses, je me permets de renvoyer à mon étude : Samuel GLOTZ, *Les dénominations du carnaval*, dans «Mélanges Albert Doppagne», *Tradition wallonne*, revue annuelle de la Commission Royale Belge de Folklore, tome 4, Bruxelles, 1987, pages 371 à 489.

———

TABLE DES MATIÈRES

Philippe de STEXHE, La vie et le culte de saint Ursmer suivant les hagiographes et la croyance populaire.
Pages 1 à 19

Albert MILET, Le culte de saint Ursmer à Binche, au XIXe siècle.
Pages 20 à 32

Albert MILET, Bio-bibliographie de Charles-Louis Declèves.
Pages 33 à 39

Samuel GLOTZ, L'origine et la signification première du mot «carnaval».
Pages 40 à 48

MARIEMONT
26-10-1989

COMITE de la SOCIETE d'ARCHEOLOGIE et des AMIS du MUSEE DE BINCHE

Président : M. Paul DEMARET, Av. Wanderpepen, 94, 7130-Binche

Vice-Présidents : M. Samuel GLOTZ, av. Wanderpepen, 88, 7130-Binche
M. Michel REVELARD, rue Albert-Isabelle, 10, 7130-Binche

Secrétaire : M. Joseph CASSART, Grand'Place, 36, 7130-Binche

Secrétaire-adjointe : Melle Annette RASSEAUX, rue Haumont, 16, 7131-Waudrez

Trésorier : M. Léon DURIAU, rue de la Victoire, 14, 7130-Binche

Trésorier-adjoint : M. Jacques THOMAS, rue de Merbes, 39, 7130-Binche

Membres :

M. Emile CLERBOIS, rue de Clerfayt, 22, 7131-Waudrez
M. Philippe de STEXHE, rue de la Lisière, 27, 7000 Mons
M. Adelson GARIN, rue Baudouin le Bâtisseur, 2, 7130-Binche
M. Jean-Pierre JAUMOT, 10, rue Marguerite d'York, 7130-Binche
M. Louis MENESTRET, rue Marie de Hongrie, 2, 7130-Binche
M. Jean STONE, Grand'Place, 13, 7130-Binche

Montant de la cotisation annuelle : 300 Fr. donnant droit à :

— l'entrée gratuite aux conférences et à la participation aux excursions et visites guidées organisées par la SAAMB;
— la gratuité, en sus du bulletin mensuel, des «Cahiers Binchois», revue annuelle éditée par la SAAMB.

Versez votre cotisation UNIQUEMENT au compte n° 001-12 28 685-62 de la S.A.A.M.B., c/o M. Jacques THOMAS, rue de Merbes, 39, 7130-Binche

Publié avec le concours du
Ministère de la Communauté Française,
de la Province de Hainaut
et de la Ville de Binche